

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Continuous pagination.  |

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. IV.

MONTRÉAL, 1er MAI 1884.

N<sup>o</sup> 5

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Bureau des Examineurs de St-Hyacinthe, séance du 5 février 1884 — Aux instituteurs. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Congrès pédagogique des instituteurs canadiens-français de Prescott et de Russell — Faits scolaires — Croquemitaine — Les devoirs à domicile — Questions et réponses — Vers à apprendre par cœur : Moïse sur le Nil — Des morceaux de mémoire (suite) — Dictées élémentaires — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE : Problème à résoudre — Solution de problème — Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (suite). — LECTURE pour tous : Des formules de salutation orales ou écrites — La mère et ses deux fils — Portrait de l'amitié — Pensées diverses — Feuilleton : Cécilia ou une héroïne des Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

24 mars 1884.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "La Conception," le canton Clyde, dans le comté d'Ottawa, borne comme suit, savoir : au nord par le canton Joly, au sud par le canton Amherst, à l'est par le canton Salaberry, et à l'ouest par le canton Labelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que les lots un, deux et trois, du sixième rang, et la

moitié nord de chacun des lots un, deux et trois, du cinquième rang de la municipalité scolaire du township de "Eardly," dans le comté d'Ottawa, soient détachés de la dite municipalité et annexés à celle de "Saint-Etienne de Chelsea," dans le même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que toute cette partie de la municipalité de la ville de Lévis, située entre la rivière Etchemin et la limite entre la paroisse de Notre-Dame de Lévis et celle de la paroisse de Saint-David de l'Auberivière, dans le comté de Lévis, dont elle fait partie pour toutes les autres fins, soit, pour les fins scolaires, détachée de la municipalité de la ville de Lévis, et annexée à celle de Saint-David de l'Auberivière.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté d'Arthabaska, Chester Est.—M. Vital Camiré, en remplacement de M. Louis Tessier, qui a quitté définitivement les limites de la municipalité, et n'a pas été remplacé par élection.

*Syndics d'écoles.*

Comté d'Ottawa, township de Buckingham.—M. James M-Faul, en remplacement de M. John Winson, qui a quitté la municipalité.

*Membres du bureau d'examineurs protestants de Pontiac.*—Le Révd Robert Acton et le Révd Thomas B. Connelly, en remplacement du Révd Motherwell, et du Révd M. Robertson, qui ont laissé la Province.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Nominations de Commissaires d'écoles.*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de faire les nominations sui

vantes, par ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1884), savoir :

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert.—M. Pierre Gagné, en remplacement de M. Clovis St. Cyr, qui a quitté la municipalité.

Comté d'Iberville, Saint-Sébastien.—M. Félix Campbell, en remplacement de M. Elzéar Doucet, qui a quitté la municipalité.

Comté de Montmorency, "Les Grans."—M. Isaïe Goulet, en remplacement de M. Benjamin Simard, décédé.

Comté d'Ottawa, "Bowman et Denholm."—MM. Duncan McPhee, jr., Samuel Brunet, Hugh McMillen, Archibald McMillen et Alphonse Poitras. Municipalité nouvelle.

Comté d'Ottawa, "Portland West."—MM. James Waters, John Scconnell, jr., Jams McGarrys, Thomas Prevost et William Mason. Municipalité nouvelle.

### AVIS.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire distincte la "Ville de Maisonneuve," dans le comté d'Hoche-laga, avec les mêmes limites qu'elle a pour les fins municipales.

GÉDÉON OUMET,  
*Surintendant.*

Québec, 9 avril 1884.

#### Bureau des Examineurs de St Hyacinthe

SÉANCE DU 5 FÉVRIER, 1884.

#### MEMBRES PRÉSENTS :

Rév. J. A. Gravel,  
Rév. A. H. Bernard,  
M. N. Gervais.

#### CANDIDATS BRÉVETÉS.

*École élémentaire, 1re classe.*

Delles Herculine Bousquet,  
Julie Gadbois,  
Amélia Brodeur.

*Ecole élémentaire, 2e classe.*

Delle Régina Paradis.

N. GERVAIS,  
*Secrétaire.*

#### AUX INSTITUTEURS.

La soixante-dix-huitième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier aura lieu jeudi, le 29 du courant,

à 7.30 h. du soir, et se continuera le lendemain, à 9.30 h. de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances.

Les deux questions suivantes seront offertes à la discussion :

"1o. Les *Congrès pédagogiques* peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

" Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ?

" 2o. Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer les enfants à *raisonner ce qu'ils font et ce qu'ils apprennent* ?

Par ordre,

D. BOUDRIAS,  
*Secrétaire.*

## PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Deuxième Congrès pédagogique des Instituteurs et Institutrices des comtés de Prescott et de Russell, tenu à Alfred le 7 mars 1884.

Présents : MM. O. Dufort, président ; T. Rochon, J. Bélanger, N. Bélanger, M. Gareau, W. Lalonde ; Delles V. Legault, Délia Landriault, D. Landriault, A. Larivière, A. St-Denis, E. Villeneuve, M. L. Perrier, M. St-Jean, A. Ricard, L. Rouleau, V. Quesnel, E. Quesnel, A. Charbonneau, G. Milette et plusieurs autres personnes qui ont bien voulu se joindre à nous et suivre nos discussions.

Les élèves de l'école d'Alfred étant présents, on put traiter d'une manière pratique tous les sujets annoncés dans le programme.

M. O. Dufort adressa la parole à l'assemblée, et fit voir les avantages qui ont résulté du premier Congrès, tant pour les instituteurs que pour les élèves confiés à leurs soins. L'éducation, dit-il, est un sujet si important que chacun doit s'efforcer de faire part de l'expérience qu'il a acquise à ceux qui n'ont pas encore vieilli dans l'enseignement. Il fit remarquer que dans l'école, comme ailleurs, le maître ne doit pas perdre de vue que sa profession est l'une des plus élevées et des plus nobles, et qu'il a la tâche non seulement de développer l'intelligence, mais surtout de former le cœur des jeunes enfants qu'il est appelé à

diriger, et qui deviendront des hommes.

Le sujet de "Composition" fut traité par Delle V. Legault sous la forme d'une leçon de choses. Elle interrogea les élèves et les amena à comprendre leur sujet; après quoi ils eurent à en faire un résumé par écrit. D'après la manière qu'elle traita son sujet, cette demoiselle a fait preuve de connaissances très étendues.

M. T. Rochon croit qu'un autre moyen d'enseigner la composition aux commençants est de faire écrire ce que les élèves ont vu, ou les événements qu'ils peuvent se rappeler; c'est de plus un excellent exercice pour leur enseigner l'orthographe et leur faire apprendre une foule d'autres choses.

M. N. Bélanger donna une leçon d'arithmétique à une classe d'élèves. Il insista sur la nécessité de ne pas s'arrêter entièrement au livre du texte, mais bien de faire résoudre des problèmes pratiques.

M. Lalonde donna une conférence sur la lecture. Il passa en revue les différentes modulations et inflexions de la voix, et insista, entre autres choses, sur la nécessité qu'il y a, de la part de maître, de préparer et d'expliquer la leçon, afin qu'elle soit bien comprise et lue avec expression. Il dit que dans la préparation de la leçon, le maître doit d'abord en faire la lecture, afin que les élèves puissent remarquer la prononciation, la ponctuation, les inflexions de la voix, etc., et ensuite faire lire le même paragraphe simultanément.

M. l'inspecteur concourt dans les idées exprimées par M. Lalonde, et ajoute que l'objet principal de la lecture doit être de faciliter la pensée. Il remarque que, dans un bon nombre d'écoles, les élèves n'apprennent pour ainsi dire qu'à distinguer entre le blanc et le noir de leurs livres, et ne saisissent presque rien des idées de l'écrivain. Il démontre que la lecture, pour être parfaite, doit faire naître dans l'esprit les pensées, les sentiments, et les émotions de l'auteur, et que puisqu'elle est, pour l'homme, le seul moyen d'acquérir des connaissances, il faut la cultiver avec soin et bien se garder de sacrifier l'intelligence à la volubilité.

Il y a discussion sur les différentes méthodes employées dans nos écoles, à laquelle prirent part MM. J. Bélanger, Rochon, Lalonde, et Delle Legault. Enfin, la plupart des assistants sont unani-

mes à se déclarer en faveur de la méthode phonique, déjà employée dans plusieurs de nos écoles, comme étant la plus avantageuse.

Delle A. Ricard donne une conférence sur la numération et la notation, et fait quelques observations sur les quatre opérations des nombres entiers. Elle explique d'une manière claire et précise la valeur de zéro quand il est placé à la droite ou à la gauche d'un ou plusieurs chiffres. Elle démontre que, dans tous les cas, pour écrire les nombres depuis 1 jusqu'à 1000, il vaut mieux se servir de trois chiffres, et elle croit que, par ce moyen, il est plus facile de faire voir le rang que chaque chiffre doit occuper dans un nombre donné. Pour chaque tranche, elle se sert de noms familiers aux enfants, y substituant par la suite les mots, unité, mille, millions, passant par là d'objets naturels aux nombres abstraits. Par degrés, elle fait disparaître chaque ligne verticale tirée par la séparation de chaque tranche, et par bon nombre d'exercices elle sait amuser et intéresser sa petite classe.

M. J. Bélanger fait voir, par une autre manière aussi simple, sa méthode d'enseigner la numération aux commençants.

M. Rochon est d'avis que puisque l'arithmétique est une des matières les plus nécessaires, les instituteurs et les institutrices doivent y consacrer beaucoup de temps, et faire compter leurs élèves *oralement*.

Après quelques remarques, M. l'inspecteur conseille aux instituteurs et aux institutrices d'enseigner l'arithmétique, au moins, deux fois par jour.

M. Gareau, prié de traiter un sujet quelconque, débute par l'enseignement de la grammaire par intuition. Il prétend que plusieurs maîtres se trompent en s'arrêtant trop aux récitation: il vaut mieux, dit-il, s'attacher à l'intelligence, et développer les facultés des élèves en leur faisant construire eux-mêmes des propositions et des phrases, et leur faisant distinguer les différentes espèces de mots par le rôle que ces mots jouent dans la phrase. Enfin il démontre d'une manière tout à fait logique le grand avantage que le maître a en son pouvoir en se servant du livre de lecture pour initier ses élèves aux éléments de la grammaire.

T. R., instituteur,

Curran, avril, 1884.

Nous avons également reçu d'un autre instituteur une correspondance que nous croyons devoir insérer ici. Bien qu'elle se rapporte au même sujet que le compte-rendu précédent, elle le complète néanmoins en y ajoutant certains détails qui, suivant nous, sont loin d'être sans intérêt.

*Monsieur le Rédacteur,*

Le sept mars dernier, avait lieu, au village d'Alfred, comté de Prescott, la seconde convention des instituteurs et des institutrices français du comté. Quoique demeurant dans la province d'Ontario, où l'on ne parle guère que l'anglais, nous avons encore en la satisfaction de convoquer une assemblée, autorisée par le Département de l'éducation, et de nous y entretenir exclusivement en français. Nous avons donc pu être compris de tous les Canadiens-Français qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette réunion.

Vingt trois instituteurs et institutrices français avaient répondu à l'invitation de notre digne président, M. Odilon Dufort, inspecteur des écoles françaises. Plusieurs d'entre eux avaient été choisis pour donner une leçon sur différentes matières enseignées dans les écoles élémentaires. Le soin apporté à la préparation de ces matières, l'attention que l'on a prêtée aux différentes méthodes d'enseignement, les critiques que chacun s'est permises amicalement, tout nous fait espérer que nous sommes entrés dans une voie toute de progrès, et que le succès couronnera notre bonne volonté. Mais pour atteindre ce but, il faut que nos efforts soient unis, qu'ils tendent à la même fin : " la diffusion de l'instruction parmi nous," et qu'ils y tendent par le même moyen, c'est-à-dire " par une méthode d'enseignement simple, pratique et uniforme." Tous les instituteurs et institutrices présents l'ont compris, et dans ce but, il a été présenté une résolution demandant de considérer s'il ne serait pas bientôt opportun de choisir pour les écoles françaises, les mêmes livres de lecture et les mêmes traités d'arithmétique, de géographie et de grammaire. Nous espérons que l'on réfléchira sérieusement à l'avantage inappréciable que procurerait cette unité d'auteurs dans nos écoles élémentaires, et qu'à la prochaine convention, il n'y aura qu'une voix pour de-

mander une réforme si utile et si nécessaire.

Nous ne voulons pas finir ce petit compte-rendu sans offrir à Melle Victoria Legault, institutrice dans le comté de Russell, les louanges qui lui sont si justement dues, pour les sacrifices qu'elle s'est imposés, afin de nous faire part de l'expérience qu'elle possède dans l'enseignement. Puissions-nous, comme cette demoiselle, ne jamais reculer devant les difficultés, quand il s'agira du bien de notre humble mais utile profession.

Qu'il nous soit permis de présenter ici à M. le président de notre convention l'hommage sincère de notre reconnaissance, pour l'énergique initiative qu'il ne craint pas de prendre dans l'intérêt des instituteurs et institutrices français. Nous n'avons qu'un souhait à lui offrir : que ses conseils si pratiques, appuyés sur de longues années d'enseignement, soient suivis par chacun de nous, et la tâche qu'il s'est imposée lui deviendra facile.

UN INSTITUTEUR.

#### FAITS SCOLAIRES.

Le rapport sur l'état de l'instruction publique dans la province d'Ontario pour l'année 1883 vient d'être publié. Nous n'avons pas reçu ce document, mais nous donnons ci-après la traduction du résumé qu'en a fait le *Canada School Journal* de Toronto.

La première chose que nous constatons, dit le journal cité plus haut, est une diminution de 407 dans la population scolaire, ce qui réduit le nombre des enfants en âge de fréquenter les écoles au chiffre de 488,817. Sur ce nombre, 457,178 ont fréquenté l'école pendant une partie de l'année. La moyenne de l'assistance a été de 45 % ; c'est un résultat satisfaisant, si nous le comparons à celui qu'on obtient dans les autres pays : car, bien que n'ayons pas ici les chiffres officiels, nous pensons que dans aucun pays cette moyenne n'atteint 50 %.

Nous avons, pour faire l'éducation de ces 483,812 enfants, 5,203 écoles et 6,857 instituteurs. La dépense totale a été de \$3,026,974,—soit une augmentation de \$182,702 sur l'année précédente. De ce chiffre, nous devons déduire la somme

de \$341,918 de capital fixe, affectée à l'achat de terrains et à la construction de bâtisses d'école, ce qui donne une balance de \$2,685,056 comme dépense occasionnée par le fonctionnement de notre système scolaire pendant l'année. Chaque élève a coûté en moyenne \$6.42, somme probablement plusieurs fois, moindre que celle qu'entraîne le procès de toute personne trouvée coupable de crime pendant la même période.

Comme l'instituteur fait l'école ce qu'il est, et que la valeur du maître se mesure après tout sur le traitement qu'il reçoit, il n'est pas sans intérêt de noter ici la moyenne du traitement des instituteurs dans la province.

Cette moyenne dans les villes est de \$742 pour les instituteurs et de \$331 pour les institutrices; dans les villages \$576 et \$273; dans les districts ruraux \$385 et \$248. Le traitement le plus élevé payé en 1882 aux instituteurs dans les villes fut de \$1,160, et le moins élevé de \$400; dans les villages \$1,000 et \$240; dans les districts ruraux \$900 et \$120.

Nous constatons que le nombre des institutrices est de \$3,795, — soit une augmentation de 235, — tandis que le chiffre des instituteurs a subi une diminution de 300, ce qui réduit le nombre des instituteurs à 3,062, — soit une minorité de 735. Ce fait n'est peut-être pas trop regrettable, puisqu'un grand nombre de nos meilleurs instituteurs se recrutent parmi les femmes; il nous montre cependant une tendance à engager au rabais, et menace de rendre plus précaire la profession de l'instituteur. Nous pouvons de plus supposer que, dans l'espace de dix ans, la moitié de ces institutrices auront abandonné l'enseignement pour se marier.

Si l'on pouvait persuader à la province de dépenser la somme de \$50,000 pour loger convenablement les maîtres, nous pourrions retenir dans l'enseignement plusieurs de ces habiles instituteurs. Dans tous les cas, on obvierrait aux changements annuels qui ont lieu chez les instituteurs, et une grande partie des 3,062 maîtres qui cherchent des positions ailleurs que dans l'enseignement se marieraient et resteraient dans cette profession pendant un plus grand nombre d'années. Car le besoin de bons logements pour les maîtres est la cause de ces changements regrettables qui font que les instituteurs forment pour ainsi

dire une population errante. Convenablement logés, les maîtres, pour la plupart, seraient heureux de se fixer dans une localité avec l'intention d'y demeurer longtemps, et ne seraient guère tentés d'embrasser d'autres carrières.

Les progrès de l'éducation dans cette province sont continuellement entravés par le fait que nos instituteurs qui ont le plus d'expérience abandonnent chaque année les rangs de l'enseignement, et la dépense de \$50,000 que nous suggérons ci-dessus ne saurait se faire dans des conditions plus avantageuses. Si même le gouvernement voulait bien octroyer la moitié de cette somme, nous sommes certain qu'elle produirait davantage, parce qu'elle nous permettrait de retenir dans le service les talents les plus distingués.

Nous constatons, néanmoins, qu'on a apporté une amélioration très sensible dans la construction des maisons d'école. Nous avons dépense \$341,918 pour cette fin pendant l'année qui vient de s'écouler, — soit une augmentation de \$61,458 sur l'année précédente. De jolies maisons d'école, bien meublées, se construisent rapidement par toute la province, et nous espérons que durant la décade qui va suivre on bâtera pour les maîtres des maisons à la fois belles et commodes. Ainsi, l'enseignement ne sera plus un pis-aller pour le grand nombre de ceux qui s'y livrent déjà.

Si maintenant nous considérons la proportion qui existe entre les élèves des différentes classes, nous trouvons que plus de la moitié des enfants qui fréquentent les écoles appartiennent au premier et au second degré, — 58 %, — et un quart au troisième degré. C'est un fait qu'il ne faudra point perdre de vue toutes les fois qu'il s'agira d'opérer quelque réforme dans l'enseignement, que plus de la moitié des élèves appartiennent à la classe des commençants. Et s'il est vrai, comme l'attestent constamment les meilleures autorités pédagogiques, — et nous sommes de cet avis, — que les classes inférieures doivent être dirigées par les plus habiles instituteurs, nous voyons sans peine l'importance de l'œuvre de nos écoles modèles et de nos écoles normales, et comprenons jusqu'à quel point elles ont besoin et de notre argent et de notre appui moral. Nous n'avons jusqu'à présent que 1873 instituteurs qui ont suivi un cours normal.

Les écoles supérieures (*high schools*), au

nombre de 104, ont été fréquentées par 12,473 élèves,—soit 663 élèves de moins que l'année précédente. Chaque élève de ces écoles a coûté en moyenne \$27.56.

Les limites que nous nous sommes imposées ne nous permettent point de nous étendre davantage. Nous ne saurions, cependant, terminer la présente analyse sans donner ici un extrait du rapport de M. l'inspecteur Kelly, de Brant, extrait qui fait voir les progrès rapides qui se sont opérés, sous l'influence d'une direction éclairée, dans les parties les plus anciennes et les plus riches de cette province.

“ Les deux classes qui sont montées avec le plus de goût se trouvent peut-être dans Cainsville. On y voit une bonne bibliothèque, une collection précieuse de minéraux, de coquillages, et de beaux échantillons de coraux. Des bustes en marbre représentant les poètes et les romanciers les plus célèbres de l'Angleterre sont rangés autour de la chambre du directeur. Il y a aussi, dans des fioles en verre, des échantillons des différentes espèces de grains que l'on récolte dans le pays, des modèles de bâtiments avec cordages, mâts, vergues, etc. ; des moissonneuses, des faucheuses, des charrues, des herses, etc.”

Voilà un exemple digne d'être imité, et plus éloquent que tout un discours sur l'esthétique.

### CROQUEMITAINE.

Croquemitaine est pour certains parents un merveilleux moyen d'éducation. Si un enfant se montre indocile ou colère, bien vite on le menace de Croquemitaine, qui met dans son sac ou dans sa hotte les enfants méchants, et l'on a grand soin d'ajouter qu'il les emporte pour les croquer tout crus et n'en faire qu'une bouchée ! Ce système est bien vieux ; disons surtout qu'il est bien mauvais, n'en déplaise aux habitudes des parents, des domestiques, des frères et des sœurs aînés, qui en usent et en abusent trop souvent, sans en comprendre les nombreux et très sérieux inconvénients.

En premier lieu, n'est-il pas vrai que jamais nous ne devrions tromper un enfant ? C'est lui apprendre le mensonge ; c'est lui enlever une partie de la confian-

ce qu'il doit à ceux qui lui donnent des soins ; c'est détruire cette docilité toute spontanée et toute personnelle, qui le prépare à être un homme un jour, à vouloir par lui-même, à motiver et à raisonner chacun de ses actes.

En effet, chers parents, quelque noir et quelque horrible que vous le fassiez, Croquemitaine reste toujours derrière la porte ou au fond de la cheminée d'où vous menacez de le faire sortir ; il est toujours prêt à paraître, mais, en définitive, il ne paraît jamais. Or, croyez-vous que l'enfant s'y laissera prendre bien longtemps ? Effrayé les premières fois, il peut être docile par peur, il découvrira bientôt qu'on le trompe, et peu à peu rassuré contre les griffes, la fourche, le sac ou la hotte de son rébarbatif correcteur, qu'il n'a jamais vu, il sera le premier à en rire et vous désobéira de plus belle. Et de plus, trompé une fois, ne sera-t-il pas en droit de se croire trompé toujours ?

Voici encore un autre danger : Le jour, Croquemitaine est bien moins effrayant ; aussi, est-ce dans les ténèbres et le soir que vous l'appellerez de préférence ; alors l'enfant, moins terrifié peut-être par la menace de l'homme noir que par l'obscurité qui l'environne, deviendra peureux, n'osera aller la nuit à travers la maison, craindra de traverser un cimetière, et, au lieu d'acquérir cette confiance et ce courage que tant de circonstances dans la vie rendent nécessaires, il deviendra une vraie poule mouillée, criant ou tombant en faiblesse au moindre bruit, la nuit, et voyant partout des dangers, des ennemis ou des fantômes.

Enterrons donc Croquemitaine avec tout son attirail de correction et de supplices, et, au lieu de mettre dans la tête de nos enfants toutes ces fausses et dangereuses idées, parlons-leur le langage de la raison, de la religion et de la tendresse. Leur cœur, toujours si accessible et si ouvert à toutes les impressions, nous donnera prise sur eux autant que leur imagination.

Si donc un bambin est volontaire, désobéissant, colère ou méchant, laissons là le vieux Croquemitaine, et tout d'abord, avant de nous montrer sévères, tâchons d'être calmes au-dedans de nous-mêmes, et quand, bien de sang-froid, nous nous sentirons en mesure de raisonner ou de réprimander notre petit coupable, adressons nous, en commençant, à ses bons

sentiments ; rappelons-lui l'amour qu'il doit à ses parents et à ses maîtres, en retour des soins qu'il en reçoit ; citons-lui l'exemple d'autres enfants pour exciter son émulation, et insistons par-dessus tout sur la pensée de Dieu, qui est partout, auquel rien n'échappe, qui aime et bénit l'enfant sage, qui châtie dans ce monde et dans l'autre la méchanceté et le mensonge ; montrons-lui l'œil de Dieu toujours ouvert sur chacune de ses actions, et sa main toujours prête à récompenser ou à punir, parlons-lui aussi de cet ange gardien, si bon, si beau, qui ne le quitte jamais, qui veille la nuit à son chevet, qui l'enveloppe de ses ailes pour le protéger, qui se réjouit du bien, qui s'attriste et qui pleure sur le mal qu'il fait. Et croyez-vous, chers lecteurs, que toutes ces pures images, qui du moins sont saines et vraies, n'agiront pas aussi sûrement que Croquemitaine sur l'esprit, le cœur et le caractère de votre enfant ?

Mais, supposons qu'ayant affaire à une de ces natures rebelles et opiniâtres contre lesquelles vient se briser le raisonnement, vous soyez à bout de ressources et peut-être de patience (le mieux serait de n'en jamais manquer : rien n'abat la colère ou la résistance comme une froide fermeté), alors soyez sévères, mais sévères avec mesure : vous connaissez les goûts, les habitudes de l'enfant, faites-vous-en des armes contre ce petit révolté : est-il gourmand ? privez-le d'une friandise ; a-t-il un désir quelconque ? refusez de le satisfaire ; aime-t-il à être avec vous ? privez-le de votre présence ; a-t-il une bonne dose d'amour-propre ? menacez-le de publier ses défauts ; et combien d'autres moyens ne trouvez-vous pas pour réduire sa nature indocile ? Mais surtout soyez persévérants dans votre fermeté ; ne vous désarmez pas trop tôt, et ne cédez ni aux larmes ni aux prières, ces pleurs d'aujourd'hui lui en épargneront d'autres pour le lendemain et les jours suivants. La résistance cédera dès qu'il la saura inutile, et de plus, insensiblement assouplie, sa nature deviendra par-là même plus accessible à toutes ces impressions dont nous parlions tout à l'heure. Seulement, hâtez-vous, commencez de bonne heure, et n'attendez pas que l'arbrisseau soit devenu un arbre pour essayer de le faire plier ; autrement, il pourrait se briser ou défier vos efforts. La bonne éducation est le premier des

trésors ; elle est plus précieuse que la science ; les Orientaux disent de la science qu'elle n'est qu'un diadème, tandis que la sagesse est un collier d'or ; et ils ajoutent que l'orphelin n'est pas celui qui a perdu son père, mais celui qui n'a pas reçu une bonne éducation.

Pères et mères qui avez des enfants, faites en sorte qu'ils ne soient pas orphelins.—*Petites Lectures italiennes.*

### Les Devoirs à domicile.

Pour produire une œuvre féconde, la direction qui préside au développement intellectuel de l'enfant doit poursuivre un triple objet : faciliter la perception des idées, assurer l'assimilation des matières enseignées, ouvrir un vaste champ à l'application des notions acquises.

Les deux premiers de ces résultats sont subordonnés à un enseignement méthodique ; le dernier, au travail personnel des élèves. Ce travail personnel, bien que comportant un appel continuuel à l'initiative de l'enfant pendant les heures de classe, se produit principalement dans les devoirs à domicile.

Il est presque oiseux de se demander si ces devoirs sont utiles, tant la chose paraît bonne : maîtres et élèves y sont habitués, c'est une tradition, c'est un besoin qu'on ne discute pas ou qu'on discute peu. Cependant, afin d'établir que, dans l'espèce, la tradition n'est pas, comme en mainte autre matière, une routine plus ou moins habilement déguisée, et que les devoirs à domicile constituent un auxiliaire éminemment efficace dans l'enseignement, nous nous proposons de mettre en relief les divers avantages qu'ils présentent.

L'enfant est, sans contredit, doué d'une aptitude remarquable à recevoir des impressions, des sensations vives et spontanées. Mais, précisément en raison de cette promptitude, de cette spontanéité, le sillon tracé dans cette terre quasi-vierge, par la parole du maître, disparaît avec une décourageante rapidité. Le grand art de l'éducateur est donc de prolonger les impressions et les réitérer aussi souvent qu'il est possible : à cette condition seulement, elles laisseront dans la jeune intelligence une trace indélébile.



Partant de ce principe, l'explication la plus lucide, la leçon la plus attrayante et la plus instructive ne seront vraiment efficaces que si l'enfant est obligé d'y fixer à nouveau son attention, d'y concentrer toutes les forces de son âme, de travailler, de triturer en quelque sorte la matière première que lui a fournie l'école. Dans cet ordre d'idées, nous n'hésitons pas à affirmer que non seulement les devoirs à domicile sont avantageux, mais absolument nécessaires, parce qu'ils peuvent seuls graver dans la mémoire de l'enfant les leçons orales reçues à l'école. Nous disons plus : l'étude de toutes les matières composant le programme des écoles primaires étant obligatoire dès la division inférieure, l'enfant ne saurait s'orienter dans ce dédale de choses nouvelles pour lui, et les classer dans son intelligence naissante si, après les heures de classe, on ne lui donne l'occasion de se recueillir, de grouper et de fixer les impressions si diverses emportées de l'école, de digérer enfin la nourriture intellectuelle qu'on lui a servie avec tant d'abondance. Un second avantage des devoirs à domicile, est d'initier de bonne heure l'enfant à la grande loi du travail. N'est-il pas touchant de voir ce petit garçon, à la face rubiconde, tout encore sous l'effervescence de ses jeux bruyants, renoncer soudain à ses ébats joyeux et s'attabler, sérieux et réfléchi, devant la tâche quotidienne. Pour celui-là, soyons en sûrs, la réalité de la vie ne sera pas une triste désillusion : habitué de bonne heure à alterner l'accomplissement du devoir avec les charmes de la distraction, à concilier les exigences de la vie avec une tendance instinctive au plaisir, il saura, devenu homme, faire une juste part à l'utile et à l'agréable, et ne considérer en toutes choses que leur véritable perfectionnement.

Les devoirs à domicile constituent, en outre, un procédé éminemment propre à inculquer à l'élève l'habitude de produire quelque chose par lui-même, et de joindre à cette précieuse qualité l'initiative personnelle, une confiance rationnelle en ses propres aptitudes ; il favorise, en un mot, dans la génération qui s'élève, le développement du *self-help*, cette force sociale par excellence.

Nous pourrions multiplier ces considérations et démontrer notamment qu'au point de vue de l'éducation morale, les

devoirs à domicile sont un excellent moyen d'orner l'enfance de la plupart des qualités qui contribuent à notre bonheur. L'ordre, la régularité, la propreté, l'économie, le courage, la persévérance, la soumission sont autant de vertus à la pratique desquelles l'enfant s'exercera en accomplissant sa petite tâche journalière.

Nous croyons en avoir dit assez pour établir que les devoirs à domicile présentent des avantages incontestables, et que l'instituteur qui voudrait se passer de cet auxiliaire puisant réduirait à plaisir, et cela dans des proportions notables, les moyens d'action qui doivent faciliter et féconder l'exercice de son sacerdoce. Au reste, l'utilité de ces devoirs est bien appréciée aussi par les parents, qui, bien souvent, et non sans raison, mesurent leur sympathie pour l'école et pour l'instituteur au travail plus ou moins sérieux, — nous ne disons pas plus ou moins long, — auquel leurs enfants sont tenus après les heures de classe.

Au reste, il en est des devoirs à domicile comme de toutes choses : ils perdent leur efficacité lorsqu'on en abuse. L'abus consiste ici à surcharger les élèves de travail, à vouloir comprimer, sinon étouffer leurs tendances naturelles au plaisir et à la distraction. Gardons-nous de ces exigences exagérées qui n'auraient d'autre résultat que d'aigrir le caractère de l'enfant, de lui faire prendre en dégoût tout travail sérieux, de lui inspirer l'aversion pour l'école et l'antipathie pour son maître. Ne perdons pas de vue que si le travail assidu est la base de l'avenir de l'enfant, son développement physique n'en est pas moins une condition essentielle. Le *Mens sana in corpore sano* est une règle d'éducation qu'il importe à l'instituteur de ne jamais sacrifier. Qu'il considère que l'enfant passe à l'école les plus belles heures de ces plus belles journées et que celui-ci ne vit pas seulement de la parole du maître, mais encore du grand air et de joyeux ébats. Non seulement les devoirs à domicile doivent être données avec modération, mais ils doivent réunir certaines conditions de nature et de méthode, sans lesquelles ils deviendraient un obstacle plutôt qu'un stimulant dans l'œuvre de l'éducation.

La première condition à laquelle doit satisfaire un travail à domicile, c'est d'être en rapport avec la capacité des élè-

ves. Ceci est presque un axiome. En effet, si le devoir est trop facile, l'élève n'aura aucun effort à faire et se livrera à une vaine occupation : si, au contraire, le travail est au-dessus de ses forces, l'élève ne pourra l'exécuter d'une façon convenable ; cette impuissance sera une cause d'ennui pour les enfants et souvent pour les parents qui se verront assiégés de demandes, d'explications.

Il faut, en second lieu, que les devoirs, à domicile obligent l'enfant à un travail intellectuel rationnel, concourant d'une manière méthodique au développement, de ses facultés. A cet effet, ils seront tantôt l'application de la chose enseignée, tantôt la préparation de la leçon à recevoir. Nous ne saurions qualifier trop sévèrement ce procédé qui consiste à imposer aux élèves des devoirs pris au hasard, sans but bien déterminé, comme si l'enfant n'avait besoin que d'un simple passe-temps.

Les devoirs doivent constituer autant que possible une occupation agréable et intéressante ; c'est assez dire que nous proscrivons ces conjugaisons monotones et ces analyses interminables qui, au bon vieux temps, résumaient si tristement tout l'enseignement de la langue maternelle. Si c'est en forgeant qu'on devient forgeron, on ne deviendra bon forgeron que si l'on aime à forger. Or, l'enfant, dans sa logique terrible, n'aimera sa tâche que si cette tâche est aimable. Les matières qui nous paraissent le mieux convenir pour faire l'objet d'un devoir à domicile sont :

Des problèmes d'arithmétique et des questions sur le système métrique à résoudre, des exercices de calcul mental à préparer, des exercices d'application relatifs aux diverses parties de l'arithmétique ; — construction de phrases au moyen d'éléments donnés ou d'après des indications grammaticales déterminées ; copie et correction d'une dictée ; résumé verbal ou par écrit, avec ou sans canevas, d'une leçon d'histoire, de géographie ou de sciences naturelles préalablement expliquée ; recherche de la quintessence d'un morceau dont on se propose de faire l'objet d'une leçon de lecture ; étude par cœur d'un morceau expliqué au double point de vue du fond et de la forme ; préparation d'une analyse grammaticale ou logique à faire verbalement en classe ; développement d'un sujet de rédaction

d'après un canevas trouvé par les élèves sous la direction du maître ; même travail sans canevas mais d'après des indications verbales données par l'instituteur ou une lecture faite par lui ; même travail sans indications ; — tracé d'une carte géographique ; d'un dessin préalablement expliqué ; — composition de petites collections de plantes et de minéraux ; découpage de formes géométriques planes et solides et reproduction par le dessin.

Disons, pour terminer, que tout devoir, pour être efficace, doit être corrigé soigneusement par le maître ou, mieux encore, par l'élève sous la direction du maître.

X. — *La Gymnastique scolaire.*

QUESTIONS ET RÉPONSES.

1. Comment personnifie-t-on le *Secret* ?

Sous la figure d'un jeune homme enveloppé dans une draperie noire, couleur symbolique de l'oubli dans lequel le secret doit être enveloppé. Sa bouche est fermée par un bandeau, et il y applique encore un cachet.

2. Comment personnifie-t-on le *Printemps* ?

Sous les traits d'une jeune fille tenant une guirlande de fleurs, et s'appuyant sur une portion du cercle du zodiaque où l'on voit les figures du Taureau, des Gémeaux et de l'Écrevisse.

3. Comment personnifie-t-on le *Martyre* ?

Par la figure d'un jeune homme à genoux et vêtu d'une robe rouge, couleur symbolique de la charité. Sa face riante est tournée vers le ciel, et il tient dans chaque main une palme. Près de lui, on voit des instruments de torture et de supplice.

4. Comment personnifie-t-on l'*Épouvante* ?

Sous la figure d'un guerrier menaçant, qui tient d'une main la tête de Méduse (1) et de l'autre une épée nue. Il a pour attribut un lion.

(1) L'une des trois Gorgones, et la seule qui fût mortelle. On dit proverbialement d'un objet qui étonne, interdit, épouvante : *C'est la tête de Méduse.*

5. Comment personnifie-t-on la *Navigation* ?

Sous les traits d'une femme appuyée sur un gouvernail, et qui tient une grande voile dont une partie flotte au vent. Elle considère un milan qui vole au-dessus d'un vaisseau voguant à pleines voiles.

Que vient faire le milan dans les attributs de la Navigation :

C'est en observant, dit-on, les mouvements de la queue de cet oiseau que les anciens eurent l'idée du gouvernail.

6. Comment personnifie-t-on l'*Indiscrétion* ?

Sous les traits d'une jeune fille qui rompt le cachet d'une lettre. Elle a pour attribut une corneille ; sa draperie est garnie de cigales et de langues.

DR TH. OLIVIER.

Vers à apprendre par cœur.

MOÏSE SUR LE NIL.

« Mes sœurs, l'onde est plus froide aux premiers  
[feux du jour,  
Venez : le moissonneur repose en son séjour,  
La rive est solitaire encore ;  
Memphis élève à peine un murmure confus ;  
Et nos chastes plaisirs, sous ces bosquets touffus,  
N'ont d'autres témoins que l'aurore.

« Au palais de mon père on voit briller les arts ;  
Mais ces bords pleins de fleurs charment plus  
[mes regards  
Qu'un bassin d'or ou de porphyre,  
Ces chants aériens sont mes concerts chéris ;  
Je préfère aux parfums qu'on brûle en ces lambris  
Le souffle embaumé du zéphyre !

« Venez ; l'onde est si calme et le ciel si pur !  
Laissez sur ces buissons flotter les plis d'azur  
De vos ceintures transparentes :  
Détachez ma couronne et ces voiles jaloux ;  
Car je veux aujourd'hui folâtrer avec vous  
Au sein des vagues murmurantes.

« Hâtons-nous !..... Mais parmi les brouillards  
[du matin,  
Que vois-je ?—Regardez à l'horizon lointain.....  
Ne craignez rien, filles timides !  
C'est sans doute, par l'onde entraîné vers les mers,  
Le tronc d'un vieux palmier, qui, du fond des  
[déserts  
Vient visiter les pyramides.

« Que dis-je ? Si j'en crois mes regards indécis,  
C'est la barque d'Hermès ou la conque d'Iris,  
Que pousse une brise légère.

Mais non ; c'est un esquif, où, dans un doux repos,  
J'aperçois un enfant qui dort au sein des flots,  
Comme on dort au sein d'une mère.

« Il sommeille, et de loin, à voir son lit flottant,  
On croirait voir voguer sur le fleuve inconstant  
Le nid d'une blanche colombe.  
Dans sa couche enfantine il erre au gré du vent ;  
L'eau le balance, il dort, et le gouffre mouvant  
Semble le bercer dans sa tombe.

« Il s'éveille : accourez, ô vierges de Memphis !  
Il crie..... Ah ! quelle mère a pu livrer son fils  
Au caprice des flots mobiles ?  
Il tend les bras ; les eaux grondent de toute part.  
Hélas ! contre la mort il n'a d'autre rempart  
Qu'un berceau de roseaux fragiles.

« Sauvons-le..... — C'est peut-être un enfant  
[d'Israël.  
Mon père les proscrit : mon père est bien cruel  
De proscrire ainsi l'innocence !  
Faible enfant ! tes malheurs ont ému mon amour.  
Je veux être sa mère : il me devra le jour,  
S'il ne me doit pas la naissance."

Ainsi parlait Iphis, l'espoir d'un roi puissant,  
Alors qu'au bord du Nil son cortège innocent  
Suivait sa course vagabonde ;  
Et ces jeunes beautés, qu'elle effaçait encor,  
Quand la fille des rois quittait ses voiles d'or,  
Croyaient voir la fille de l'Onde.

V. HUGO.

DES MORCEAUX DE MÉMOIRE.

(Suite.)

3. UNE PRAIRIE EN HIVER. — Quel triste coup d'œil nous présente une prairie en hiver ! Elle est dépouillée de tous ses ornements : une verdure sèche et décolorée, plus de fleurs, plus de parfums, plus de pâtes, plus de troupeaux. Cette haie qu'habitait l'aimable fauvette, n'offre plus maintenant que des rameaux dépourvus de feuilles et hérissés de givre ; plus de chants d'oiseaux, plus de cris d'insectes, plus de papillons. Le ruisseau est enchaîné par le froid, la neige s'étend partout. Voilà bien des motifs pour nous faire regretter le printemps. Toutefois, arrêtons-nous un instant devant cette neige qui garantit les jeunes pousses contre les fortes gelées, considérons que ce froid tue une foule de vers, de limaces et d'autres petits animaux qui font le plus grand tort aux champs. Ce peu suffira pour nous disposer à remercier le Créateur.

PREMIER ENTRETIEN : *Courtes explications sur le sens des mots.* — De quelles saisons est-il parlé dans ce morceau —

Quelles sont les autres, quand commencent-elles et quand finissent-elles ?

*Givre.* — Donner ou faire rappeler sa formation.

*Le ruisseau est enchaîné par le froid* = le ruisseau est retenu par les glaces comme le feraient des chaînes, ou bien : le ruisseau est arrêté dans sa course par la glace qui le rend comme immobile. Remplacez par un synonyme chacun des mots suivants : *triste, coup d'œil, présente, est dépouillée, ornements, décolorée, pâtres, aimable, rameaux, dépourvus, hérissés, givre, motifs, garantit, pousses, considérations, froid, foule, tort, ce peu* (rien que cela), *Créateur.*

*Devoir :* Reproduire le sujet par écrit en remplaçant les mots ci-dessus par leurs synonymes.

**DEUXIÈME ENTRETEN :** *Des idées.* — Que vous fait-on connaître, que décrit-on dans ce morceau ? — L'aspect d'une prairie.

Quand vous le lisez bien attentivement, ne vous semble-t-il pas que vous voyez la prairie ? — Un tel travail s'appelle *description.*

Qu'est-ce qu'une description ?

Est-elle riante cette description ? Non, elle est triste, sombre.

Pourquoi ? — Parce que la prairie est dépouillée de tous ses ornements.

Bien, vous avez saisi la *pensée générale* du morceau ; ne dit-on pas ensuite avec *détails* ce que la prairie a perdu ?

Oui, Monsieur, c'est d'abord sa belle verdure, ses fleurs et, par suite, ses parfums, etc. jusqu'au mot *partout.*

En pensant aux froids hivernaux et à cette neige qui cache prés et chemins, n'y a-t-il pas matière à réflexion ?

Combien de grandes parties voyez-vous donc dans ce travail ? — Deux : description de la prairie et réflexion que la neige et le froid nous inspirent.

Résumons-le donc : En hiver, une prairie présente un sombre aspect, parce qu'elle a perdu toute sa parure. La neige et le froid sont cependant utiles.

*Devoir :* Ecrire le résumé et faire connaître la division du morceau.

**TROISIÈME ENTRETEN :** *De la forme.* — Par quelle espèce de phrase commence la description ?

Quelle figure y trouvez-vous ?

Pourriez-vous la faire disparaître ?

Rendez cette pensée générale de quatre manières différentes.

Mettez aussi sous quatre formes diverses : Cette haie qu'habitait...givre.

Faites une phrase complète avec : *une* verdure sèche et décolorée.

*Idem* : plus de fleurs.

*Idem* : plus de chants d'oiseaux, etc.

*Devoir :* Reproduire l'une ou l'autre partie de cet exercice oral, avec ou sans points de repère, suivant la force des élèves.

**QUATRIÈME ENTRETEN :** *Exercice grammatical.* — Le mettre en rapport avec la leçon de grammaire.

**CINQUIÈME ENTRETEN :** *Récitation de mémoire.* — Ensuite, épreuves écrites jusqu'à ce que tous les élèves produisent un travail parfait, surtout sous le rapport orthographique.

**SIXIÈME ENTRETEN :** *Imitation.* — Après avoir travaillé suffisamment le morceau, on pourra obtenir le devoir suivant :

**UN JARDIN EN HIVER.** — Quel sombre aspect nous offre un jardin en hiver ! Il a perdu toute sa parure : une terre nue et inégale, plus de fleurs odorantes, plus de jardinier ratissant ici, arrosant plus loin. Ce berceau, où se réunissait souvent la famille, ne présente plus qu'un treillis qu'entrelace une vigne aux rameaux dénudés. On n'y entend plus le chant des oiseaux, ni le cri des insectes, les papillons ont disparu. Voilà plusieurs raisons pour nous faire regretter le printemps. Cependant, arrêtons-nous un instant devant cette neige qui cache sentiers et plates-bandes, considérons que ce froid tue une grande quantité d'insectes nuisibles, et rien que cela nous disposera à admirer la prévoyance de la nature et à remercier Dieu.

F. HENRY.

## DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

*Du féminin dans les adjectifs.*

I.

L'eau *crue* n'est pas favorable à la digestion. — La victoire lui fut toujours *fidèle.* — La haie est trop *forte* pour qu'on y puisse passer. — La cuisine est bien *froide.* — C'était une princesse *libérale* et *charitable.* — La langue française est la plus *chaste* des langues. — La querelle fut *chaude* et *animée.* — La haine des persécuteurs devenait plus *âpre.* — Marie est plus *âgée* que Jeanne. — Il n'y a jamais eu une *meilleure* et plus *commode*

personne. — Nous ne comptons plus une majorité *compacte*. — On appela cénobites ceux qui avaient adopté la vie *commune*. — Elle n'est pas *contente* de vous. — La *première* éducation ne doit pas être trop *dure*. — C'est après les éruptions des volcans que la terre est plus *fertile*. — Il vient d'adresser à Dieu une prière *fervente*. — La prospérité des méchants est *courte*. — Voici une phrase qui n'est pas *correcte*. — Je connais une personne d'une humeur fort *difficile*. — Nous avons fait une promenade *agréable*. — Une véritable amitié est une chose *rare*. — Une rivière *profonde* traverse le pays. — La vue est *agréable* quoique *plate*. — Le général a remporté une *pleine* victoire.

## II.

Ils ont une ardeur *pareille* pour l'étude. — Le précepte de la philosophie tant *païenne* que *chrétienne* est de se connaître soi-même. — La curiosité est une passion *naturelle* à l'homme. — L'arche *sainte* est *muette* et ne rend plus d'oracles. — Elle est trop *replète*. — Je lui ai cédé de guerre *lasse*. — Il s'est ouvert une *nouvelle* carrière. — Elle ne prend *nulle* part ni à la guerre ni à la paix des nations. — Voilà une *sotte* aventure. — On accuse *cette* femme de n'être pas assez *secrète*. — Cette anecdote est *vieille* comme les rues. — Elle commence à être tant soit peu *vieillotte*. — Il a la barbe *rase*. — Pierre et Jean se sont fait une *donation mutuelle*. — La malade a été très *inquiète* toute la nuit. — La *bonne* foi est une *fidélité* sans *déférence* et sans *artifice*. — La *grâce habituelle* est celle qui réside continuellement dans le sujet. — Sa conduite a été fort *discrète*. — Une *vérité éternelle* est une *vérité* de tous les temps. — Il avait mission *expresse* d'agir comme il l'a fait. — Il n'y a que dans les jugements que se puisse rencontrer la *vraie* et *formelle* fausseté. — *Ma* journée est *complète*, et la nuit la *couronne*. — La *bécasse* est ordinairement fort *grasse*. — La souris est moins *grosse* que le rat. — La géologie est une science *concrète*. — *Cette* personne a une mine *bouffonne*. — L'atmosphère est *épaisse* et la voûte du firmament est *noire*.

J. O. C.

## DICTÉE SYNTAXIQUE.

Pluriel des noms composés.

Vous ne répondez aux choses sérieuses que par des *coq-à-l'âne*.

(BESCHERELLE.)

Il commanda de tuer tous les *boute-feu*.

(ABLANCOURT.)

Toute la société était entassée dans le même *char-à-bancs*.

(POITEVIN.)

C'était la fête du village voisin ; on allait faire quelques milles dans de délicieux *chars-à-bancs* ornés de draperies de soie bleu tendre.

(\*\*)

La botanique avait jeté sur ces pierres la plus élégante tapisserie de *gueules-de-loup* violacées à pistil d'or.

(H. DE BALZAC.)

La Chalotais écrivit sur du linge, avec un *curé-dents*, de l'eau et de la suie, les mémoires qui firent tant de bruit.

(CHATEAUBRIAND.)

Les *curé-dents* des dames romaines étaient de lenisque.

(ENCYCLOPÉDIE.)

Un pli qui par hasard est resté dans ses draps Lui semble un *guet-apens* pour lui meurtrir les ]bras.

(BOURSAULT.)

Les *guet-apens* deviennent des circonstances aggravantes de toutes actions qualifiées crimes ou délits auxquelles ils s'appliquent.

Parmi les querelleurs de profession, les *fiers-à-bras* sont un peu au-dessus des *bravi*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas placés bien haut dans l'estime publique.

Les *pieds-d'alouette*, très communs dans nos moissons, apparaissent un peu plus tard que les bluets et les coquelicots.

Les querelles sont vives et fréquentes, les *brouilleries* tonguees, les *raccommodements* froids, les *rendez-vous* s'éloignent, les *tête-à-tête* s'abrègent.

(DESMARIS.)

A bord des vieux bâtiments, les *voies-d'eau* se déclarent naturellement à travers les bordages pourris ; ce sont les plus dangereuses et les plus difficiles à découvrir.

(FONMARTIN DE LESPINASSE.)

Ces hommes sont de vrais *pince-sans-rire*, ne vous y fiez pas.

Le *serpent-à-sonnettes*, caché dans les prairies de l'Amérique, fait bruir sous l'herbe ses sinistres grelots.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

Les *serpents-à-sonnettes*, sur lesquelles on débite tant de contes, ne sont pour l'ordinaire ni plus gros, ni plus long que nos plus grandes couleuvres de France.

(DE LA PORTE.)

Mattignon avait une très fâcheuse affaire ; un *va-nu-pieds* lui fit un procès au parlement de Rouen.

(ST-SIMON.)

Le P. Tellier exclut autant qu'il lui fut possible tout homme connu et de nom, et ne voulut que des *va-nu-pieds* et des valets à tout faire.

(IDEM.)

Nombre de *hors-d'œuvre* ajoutent quelquefois un grand prix à l'œuvre dans laquelle ils se trouvent placés, et parmi ceux-là nous devons compter ces épisodes, pleins de grâce et de fraîcheur, dont la plupart des grands poètes de toutes les nations et de toutes les époques ont semé leurs *chefs-d'œuvre*.

(DICT. DE LA CONVERSATION.)

Ces *vole-au-vent* sont délicieux.

Les *piéd-à-terre* sont des logements dans des endroits où l'on n'arrête qu'en passant, où l'on ne met pour ainsi dire qu'un *piéd* à terre.

On ne peut pas avoir plus cette sorte d'esprit de négociation, les *mezzo-termine* ne lui manquent jamais.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

Les *passé-ports* exigés pour voyager à l'étranger sont soumis à des formalités de chancellerie qui tiennent aux rapports internationaux.

(DICT. DE LA CONVERSATION.)

Prenez garde à ces jeunes enfants, ce sont des *touche-à-tout*.

Les jardins des religieux du mont Saint-Bernard sont situés sur de petits *terre-pleins* entre les rochers les mieux abrités du voisinage.

(SAUSSURE.)

Les mouvements des bayadères sont plutôt bizarres que gracieux ; leurs pas sont plutôt des *terre-à-terre* que des pas relevés et hardis.

(LESCALIER.)

J. O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

### I. LE NOYER GREFFÉ.

Le noyer est sans contredit l'un des arbres les plus utiles de nos climats : l'excellence de ses fruits, la bonté de son bois, son feuillage aromatique et médicinal en font en quelque sorte l'auxiliaire obligé de la propriété rurale. Aperçoit-on dans les champs le noyer au port élégant et majestueux, on sait que l'habitation n'est pas loin. Comme le chant du coq et l'aboïement du chien, il annonce l'animation de la ferme.

Malheureusement, son produit n'est pas ce qu'il devrait être ; les noix que

nous voyons sur nos marchés sont pour la plupart petites et dures ; mais on peut facilement améliorer les espèces par la greffe.

On peut avec avantage greffer sur le noyer noir d'Amérique, en choisissant des tiges de trois ou quatre mètres, afin de faire de beaux troncs pour l'ébénisterie. Les variétés meilleures à greffer sont la mayette, la franquette et la chaberte. La mayette, découverte il y a un siècle environ par un nommé Mayet, est l'espèce la plus tardive, et, par conséquent, la moins exposée aux gelées printanières. La noix est grosse et tendre.

Quand on veut greffer un noyer déjà gros mais peu fructifère, on coupe au printemps les branches à une petite distance du tronc. Des bourgeons sortent bientôt de l'écorce du restant de la branche ; on supprime les plus petits, ne conservant que les gros bourgeons. Au printemps suivant, on greffe en sifflet ces jeunes tiges.

### II. DES BLÉS SEMÉS EN LIGNES

Presque généralement on sème le blé à la volée, et on l'enterre avec la herse. Après le hersage, une portion des grains est placée trop profondément, ou dans de mauvaises conditions pour germer ; une autre partie reste à la surface du sol et est perdue. Il est bien rare d'ailleurs aujourd'hui de posséder dans les fermes de bons semeurs. Ainsi, avec le mode d'ensemencement à la volée, on perd une grande partie de la semence, et on n'est jamais bien sûr d'avoir opéré de manière à produire le maximum du rendement. Déjà, vers la fin du dernier siècle, on avait tenté en Angleterre de semer du blé en lignes ; depuis ce temps les expériences ont été successivement faites, on a inventé des semoirs simples, solides et peu dispendieux, avec lesquels on peut facilement semer en lignes et recouvrir la semence ; il est donc facile de se prononcer sur l'avantage de ce mode.

Si ce mode était généralement admis, une quantité considérable de blé rentrerait dans la consommation ; la semence se trouverait toujours à la profondeur convenable ; on échapperait aux inconvénients inévitables, quand on sème à la volée, de mettre trop de semence dans un endroit de manière que les pieds se

nuisent, ou de ne pas en mettre assez, ce qui constitue une perte de terrain et une diminution de récolte.

Chaque grain donne une moyenne de quinze tiges, souvent davantage, ce qui augmente le rendement.

### III. DES BLÉS SEMÉS EN LIGNES. (*Suite.*)

La tige de blé nourrie, fortifiée par l'air qui circule également, acquiert une solidité qui la préserve de la verse ; de plus comme cette méthode rend les sarclages possibles et faciles au printemps, la terre est maintenue propre, et sa force de végétation ainsi que la puissance de l'engrais sont uniquement appliquées à nourrir le blé, au lieu de se partager entre les plantes parasites dont il est ordinairement infesté. Ces sarclages sont utiles non seulement à la récolte du blé, mais encore aux récoltes subséquentes, qui trouvent, après la moisson, le sol déjà préparé.

Il n'arrive que trop souvent que les animaux ou la gelée détruisent des portions ensemencées. Quand le blé a été semé en lignes, on peut sans difficulté, en conservant les lignes préservées, semer là où cela est utile des lignes nouvelles. Ajoutons qu'avec le semoir on peut faire descendre les engrais artificiels en même temps que la graine de semence, et les placer, par conséquent, au pied de la plante.

Une précaution peut être prise utilement, c'est de diriger les lignes du levant au couchant : les vents et les pluies qui viennent ordinairement du couchant ont moins de prise sur la longueur des lignes qu'elles en auraient sur le travers.

Nous ne pouvons trop recommander ces conseils, résultat de la pratique et de l'expérience. (*Extrait des Petites Lectures.*)

### IV. MOYEN D'UTILISER LES PLANTES INUTILES OU NUISIBLES.

Des agriculteurs se plaignent avec raison de la grande quantité de plantes inutiles ou nuisibles qui, mêlées avec les récoltes, en diminuent considérablement le produit. Voici le moyen, non seulement de les détruire, mais encore de les utiliser :

On établit d'abord un lit, épais d'un pied, d'herbes parasites vertes, sur lequel on étend une mince couche de chaux vive pulvérisée, et l'on continue ainsi de

superposer alternativement ces différentes couches. Lorsque ces matières sont restées pendant quelques heures en contact, on s'aperçoit de la décomposition. Il est essentiel d'empêcher l'inflammation spontanée qui pourrait se produire ; à cet effet, on doit recouvrir la masse de terre et de gazon.

La décomposition est complète au bout de vingt-quatre heures, et la cendre qui en résulte possède toutes les qualités d'un excellent fumier. On peut se servir de toutes sortes de plantes pour cet usage, pourvu qu'elles soient vertes ; cette condition est absolument nécessaire : plus les herbes sont vertes et la chaux nouvellement cuite, plus l'engrais sera énergique.

J. O. C.

### DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

Judith pleura constamment la mort de son époux dans le jeûne et dans le *silice*.

(MASSILLON.)

La *silice* entre dans la composition des pierres gemmes et de presque tous les quartz.

(ACADÉMIE.)

Cet enfant *sille* les yeux continuellement.

La *scille* maritime est une grande et superbe plante qui croît en Europe, dans les sols sablonneux des côtes maritimes.

Le *sille* des Grecs répond à la satire des Romains.

(ACADÉMIE.)

Voici un navire qui *sille* bien.

L'aigle a le bec anguleux et la *cire* un peu pointue.

(RICHARD.)

L'âme de cette ingrante est une âme de *cire*, Matière à toute forme, incapable d'élire.

(MALHERBE.)

Ce parquet se *cire* tous les jours.

Les *cirres* (ou *cirihes*) sont, suivant Merrem, des pennes longues en forme de crins, qui partent de dessus les yeux et retombent le long du cou.

Seul j'ai dans ce château justice basse et haute ;  
Notre sire le roi n'y serait que mon hôte.

(V. HUGO.)

Il fallait tout un Dieu pour créer un *ciron* !

(BERNIS.)

Nous *ciron*s nos chaussures tous les matins.

Nous *scieron*s notre bois et ferons nos autres ouvrages nous-mêmes, afin d'économiser autant que possible.

Autrefois on traînait sur la *claire* ceux qui avaient été tués en duel ou qui s'étaient donné la mort.

(ACADÉMIE.)

..... La nuit on le voit entrer, pâle, accablé,  
Dans un couloir secret dont seul il a la *clé* (1).

(V. HUGO.)

On appelle *clain* une espèce de biseau ou chanfrein que le tonnelier forme sur l'épaisseur de chaque douve.

Je connais des personnes qui trafiquent de civilités, dont les *clins* d'œil ont quelque dessein.

(BALZAC.)

Je commence à voir *clair* dans cet avis des cieux.

(MACINE.)

Un loup quelque peu *clerc* prouva, par sa harangue,

[gue,

Qu'il fallait dévorer ce maudit animal.

(LA FONTAINE.)

On nomme *clamp* une pièce de bois qui, étant appuyée contre un mât ou un pilier, sert à le soutenir ou à le fortifier.

Les *clans* se sont levés sous le lambeau de soie  
Qui dans l'air suspendu à leurs yeux se déploie.

(C. DELAVIGNE.)

Cette *clause* est très nécessaire,  
L'acte serait nul autrement.

(SCRIBE.)

L'hirondelle voltige jusqu'à la nuit *close*.

(BUFFON.)

Toi que, pour un faux pas, un sort trop inhumain,  
Attache sur un lit avec des *clous* d'airain.

(RÉGNIER.)

La crainte médiocre nous donne des ailes aux talons ; la plus grande nous *cloue* les pieds et nous les entrave.

(CHARRON.)

Le bon sire le souffre et se tient *coi*.

(LA FONTAINE.)

L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement.

(MOLIÈRE.)

Je trouve au *coin* d'un bois le mot qui m'avait fui

(BOILEAU.)

C'était une femme sèche et maigre, jaune comme un *coing*.

(H. DE BALZAC.)

On servit, pour l'embarrasser,

En un vase à long *col* et d'étroite embouchure.

(LA FONTAINE.)

La *colle* n'est pas encore sèche.

Sur sa pâle main ma lèvre qui se *colle*

La retint à la vie avec une parole.

(LAMARTINE.)

Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine,

Que si la famélique et honteuse lésine,

Venant mal à propos la saisir au *collet*,

Elle te réduisait à vivre sans valet.

(BOILEAU.)

(1) Ou *clef*.

Cette draperie se *collait* sur le corps.

Le propriétaire donne les bâtiments d'exploitation et les semences à des *colons* de bonne volonté.

(H. DE BALZAC.)

Le *colon* est ordinairement le siège de la *colique*.

*Collons* cette toile avant de l'imprimer.

Comme les pleurs de *commande* ne lui coûtent rien, elle en répandit en abondance.

(LE SAGE.)

Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu nous *commande*.

(BOSSUET.)

C'était une coutume dans l'Amérique espagnole de réduire les Indiens en *commande* et de les sacrifier aux travaux des mines-

(CHATEAUBRIAND.)

J. O. C.

### PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Une personne a un revenu annuel de fr. 2125 ; si elle dépense fr. 1517 dans le même temps que lui reste-t-il ?

Réponse : fr. 608.

*Solution :*

Fr. 2125 — fr. 1517 = fr. 608, reste demandé.

II. Si une verge d'étoffe coûte \$2.37, que coûteront 197 verges ?

Réponse : \$466.89.

*Solution :*

\$2.37 × 197 = \$466.89, somme demandée.

III. Si 160 kilogramme de fer coûtent fr. 67, que coûteront 4890 kilogrammes ?

Réponse : fr. 2047.68.

*Solution :*

Fr. 67 × 4890 = fr. 2047.68, somme demandée.

IV. Une verge d'étoffe coûte \$1.27, Combien coûteront 532 verges ?

Réponse : \$675.64.

*Solution :*

\$1.27 × 532 = \$675.64, somme demandée.

V. Une vache donne en moyenne 7 pintes de lait par jour. Combien la vente



de ce lait produira-t-elle en une année à 2½ centins la pinte.

Réponse : \$63.87½.

*Solution :*

$\$0.02\frac{1}{2} \times 7 = \$0.17\frac{1}{2}$ , produit d'une journée.

$\$0.17\frac{1}{2} \times 365 = \$63.87\frac{1}{2}$ , produit d'une année.

VI. On partage fr. 16951 entre 253 soldats. Quelle sera la part de chacun ?

Réponse : fr. 67.

*Solution :*

$\frac{\text{Fr. } 16951}{253} = \text{fr. } 67$ , part de chaque soldat.

VII. Un capitaliste qui a placé sa fortune au 4¾ % retire un intérêt annuel de \$4037.50. Quel est son capital ?

Réponse : \$85000.

*Solution :*

$\frac{\$4037.50 \times 100}{4.75} = \frac{\$403750}{4.75} = \$85000$ , capital demandé.

VIII. Quel est l'intérêt de \$14952 à 4% pendant 9 mois ?

Réponse : \$448.56.

*Solution :*

Le taux étant de 4% par an sera de 3% pour 9 mois. Ainsi

$\frac{\$14952 \times 3}{100} = \$448.56$ , intérêt demandé.

IX. On veut faire la correction d'une route de 27.80 kilomètres de longueur ; le mètre coûtant fr. 2.35, quelle sera la contribution de l'Etat s'il paie le 35% des frais ?

Réponse : fr. 22865.50.

*Solution :*

$\text{Fr. } 2.35 \times 1000 = \text{fr. } 2350$ , coût d'un kilomètre.

$\text{Fr. } 2350 \times 27.80 = \text{fr. } 65330$ , coût de la route.

$$\frac{\text{Fr. } 65330 \times 35}{100} = \text{fr. } 22865.50, \text{ con-}$$

tribution de l'Etat.

X. Un tas de foin de 7m, 8 de long, 6m,3 de large et 4m,3 de haut a été vendu à fr. 7.20 le quintal. Quel est le produit de cette vente ? (1 mètre cube = 85 kg.)

Réponse : fr. 1293.16.

*Solution :*

Le quintal métrique = 100 kilogrammes ;

$$\text{Par conséquent, } \frac{\text{Fr. } 7.20 \times 85}{100} = \text{fr.}$$

6.12, valeur d'un mètre cube.

Maintenant,  $7.8 \times 6.3 \times 4.3 = 211.302$  mètres cubes, contenu du tas de foin.

Et  $\text{fr. } 6.12 \times 211.302 = \text{fr. } 1293.16$ , produit de la vente.

J. O. C.

---

## TRIBUNE LIBRE.

---

### PROBLÈME A RÉSOUDRE.

*Monsieur le Rédacteur,*

Je désirerais apprendre, par l'entremise de votre journal, le moyen de mesurer, à l'aide d'une figure géométrique, la largeur d'une rivière, sans que l'on soit obligé de la traverser ni de se servir d'aucun instrument d'optique.

Espérant que vous voudrez bien insérer ce petit problème dans vos colonnes, je vous prie d'agréer d'avance mes plus sincères remerciements.

UN INSTITUTEUR.

Petit-Rocher, avril 1884.

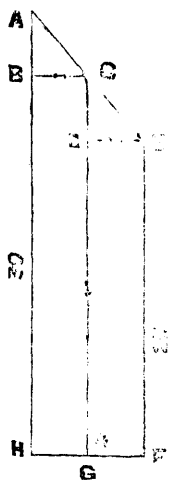
---

### SOLUTION DE PROBLÈME.

(Voir n° 3, page 85.)

Nous avons reçu, relativement au problème indiqué ci-dessus, les quatre solutions suivantes :

1re Solution.



Soient  $x = eg$ , ligne de division.

$y = bc$ , distance de  $h$  à  $g$ .

Alors, parce que la propriété contient 100 arps. nous aurons :

$$xy + (30 - x) \frac{y}{2} = 50 \text{ arps., part de l'un.}$$

$$(4 - y) 20 + \frac{(x - 20)(4 - y)}{2} = 50 \text{ arps. part de l'autre.}$$

Donnant les équ. suivantes :

$$xy + 30y = 100, 1^{\text{ère.}}$$

$$4x - xy - 20y = 20, 2^{\text{nd.}}$$

$$4x + 10y = 120, 3^{\text{ème}} = (1^{\text{ère}} + 2^{\text{nd.}})$$

D'où  $x = \frac{100 - 30y}{y}, 4^{\text{me}} (tirée de la 1^{\text{re}}.)$

$$x = \frac{220 - 10y}{4}, 5^{\text{me}} ( " " 3^{\text{me}}.)$$

$$\therefore \frac{100 - 30y}{y} = \frac{220 - 10y}{4}, 6^{\text{ème.}}$$

Elimin. les fractions :

$$120y - 10y^2 = 400 - 120y$$

$$\div 10 \text{ et transp. } y^2 + 24y + = -40$$

$$\text{Comp. le carré, } y^2 + 24y + 144 = -40 + 144$$

Ext. rac. carrée  $y + 12 = 10.198 +$   
 $y = 1.802$

Et  $x = \frac{120 - 10y}{4} = 25.495 +$

Distances respectives des lignes latérales de la ligne de division sont :  $bc$  1.802 arps., de  $(4 - 1.802) = 2.198$ .

Et longueur de la ligne de division est de 25.495 arpents.

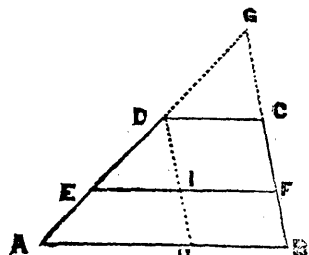
JÉRÔME BOUDREAU.

Petit-Rocher, avril, 1884.

2e Solution.

Considérons d'abord le cas général : Diviser un trapèzoïde en parties ayant un certain rapport entre elles par une ligne parallèle aux bases ; étant donné les deux bases et un troisième côté.

Par définition, tout quadrilatère ayant deux côtés opposés parallèles est un trapèzoïde.



Soit : ABCD le trapèzoïde.

$AB = b$   
 $CD = b'$   
 $AD = a$  } donné

$AE = x$   
 $EF = y$  } à trouver.

Fig. 1re.

EF étant la ligne de division et supposant le rapport  $m : n$  donné, alors

$$ABFE : EFCD :: m : n. \quad (1)$$

Prolongeant AD et BC à leur point d'intersection G,

l'on a  $\begin{cases} ABG : DCG :: b^2 : b'^2 \\ EFG : DCG :: y^2 : b'^2 \end{cases}$

d'où  $\begin{cases} ABCD : DCG :: b^2 - b'^2 : b'^2 \\ EFCD : DCG :: y^2 - b'^2 : b'^2 \end{cases}$

$$\therefore ABCD : EFCD :: b^2 - b'^2 : y^2 - b'^2$$

Cette proposition par division donne

$$ABFE : EFCD :: b^2 - y^2 : y^2 - b'^2$$

Mais par la proportion (1)

$$b^2 - y^2 : y^2 - b'^2 :: m : n$$

$$\therefore y = \sqrt{\frac{b^2 n + b'^2 m}{m + n}} \quad (a)$$

En menant DH parallèle à BC, l'on a

$$AH : EI :: AD : ED$$

ou  $b - b' : y - b' :: a : a - x \therefore x = \frac{a}{b - b'}$   
 (b - y) (2).

Substituant dans (2) la valeur de (a) pour y

$$\therefore x = \frac{a}{b - b'} \left\{ b - \sqrt{\frac{b^2 n + b'^2 m}{m + n}} \right\} \quad (b)$$

La valeur de y dans la formule (a) est applicable pour toutes les valeurs de b et b'; et la valeur de x dans la formule (b) est aussi générale pour tous les cas excepté quand b = b'.

Soit : le cas où b' = 0 alors (a) devient

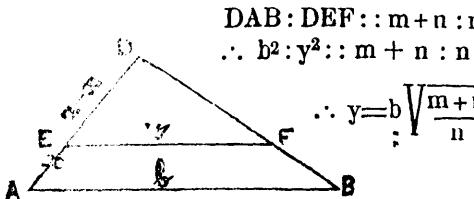
$$y = \sqrt{\frac{b^2 n}{m + n}} = b \sqrt{\frac{n}{m + n}} \quad (c)$$

et (b) devient

$$x = \frac{a}{b} \left\{ b - b \sqrt{\frac{n}{m + n}} \right\} = a - a \sqrt{\frac{n}{m + n}}$$

$$\sqrt{\frac{n}{m + n}} \therefore x = a \left\{ 1 - \sqrt{\frac{n}{m + n}} \right\} \quad (d)$$

Pour prouver les équations (c) et (d) indépendamment des formules précédentes, l'on considère DC = b' = 0, fig. 1re et l'on a un triangle fig. 2 =



$$DAB : DEF :: m + n : n$$

$$\therefore b^2 : y^2 :: m + n : n$$

$$\therefore y = b \sqrt{\frac{m + n}{n}}$$

Fig. 2.

Aussi  $AD = a : b :: a - x : y \therefore x = a - \frac{ay}{b}$   
 $\therefore x = a \left\{ 1 - \sqrt{\frac{n}{m + n}} \right\}$

Lesquelles équations sont identiques à (c) et (d). Les formules (c) et (d) peuvent donc être employées pour diviser un terrain triangulaire par une ligne parallèle à l'un des côtés.

Soit le cas où b' = b, alors (a) devient

$$y = \sqrt{\frac{b^2 (n + m)}{m + n}} = b \quad (e)$$

et (b) devient

$$x = a \times \frac{0}{0} \quad (f)$$

Maintenant si b' = b, la fig. 1re devient ou un rectangle ou un parallélogramme, et il est facile de prouver l'équation (e). Pour l'équation (f) la forme indéterminée est fautive, vu que dans ce cas x =

$$\frac{na}{m + n}$$

Maintenant l'on peut employer les formules générales (a) et (b) au cas particulier qui nous occupe, si l'on remarque que tout trapèzoïde peut se modifier, sans changer les valeurs de x et y, de manière que l'un des côtés soit perpendiculaire aux bases; comprenant par x la distance sur cette perpendiculaire.

Dans le cas donné b = 30, a = 4, n = 1  
 b' = 20, m = 1.

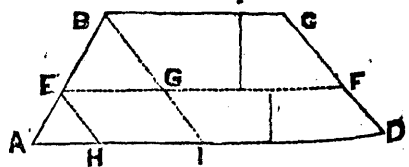
$$\therefore y = \sqrt{\frac{900 + 400}{2}} = \sqrt{650} = 25.50 \text{ près arpents.}$$

$$\therefore x = \frac{4}{10} \left\{ 30 - 25.50 \right\} = \frac{18}{10} = 1.80 \text{ près arpents.}$$

Ph. L.

Montmagny, avril, 1884.

3e Solution.



Dans un trapèze ABCD, on connaît les deux bases et un côté, on veut tracer une parallèle EF aux bases partageant le trapèze en deux parties dont les surfaces soient entre elles comme  $\frac{m}{n}$ . On deman-

de la distance du point E au point H.  
Traçons BI et EH parallèles au côté  
inconnu CD.

Soient :  $BC = GE = ID = b$   
 $EG = p =$  Excès de la base  
moyenne sur la base  
supérieure.  
 $AI = a =$  Excès de la base in-  
férieure sur la base supérieure.  
 $BA = oc.$   
 $BE = dx.$

Désignons par  $h$  et  $h'$  les hauteurs des  
parties ; on aura  $\frac{(2b+p)h}{2} =$  surface  
supérieure,  
 $\frac{(2b+a+p)h'}{2} =$  sur-  
face inférieure.

Le rapport de ces deux surfaces :

$$\frac{(2b+p)h}{(2b+a+p)h'} = \frac{m}{n}$$

Dans les triangles semblables AEH et  
EBG, les hauteurs étant entre elles com-

me les bases, on a  $\frac{h}{h'} = \frac{p}{a+p}$ . En  
substituant dans l'équation précédente,  
on obtient

$$\frac{(2b+p)p}{(2b+a+p)(a-p)} = \frac{m}{n}$$

Toute réduction faite, on obtient

$$p^2 + 2bp = \frac{(2b+a)am}{m+n};$$

d'où l'on extrait

$$p = -b \pm \sqrt{\frac{(2b+a)ma}{m+n} + b^2}$$

D'un autre côté, les triangles sembla-  
bles EBG et ABI donnent

$$\frac{x}{c} = \frac{p}{a}; \text{ d'où } x = p \times \frac{c}{a}$$

$$\text{Rép. } x = p \frac{c}{a}, \text{ et } p = -b \pm$$

$$\sqrt{\frac{(2b+a)am}{m+n} + b^2}.$$

Dans le problème actuel,  $b = 20, a = 10, c = 14, m = n; p = -20 \pm$

$$\sqrt{\frac{50 \times 10 \times m}{2m} + 20^2} = -20 \pm 25.5$$

$$= -\frac{5.5}{45.5}, \text{ ou } x = 5.5 \times \frac{4}{10} = 1.8.$$

X.

Montréal, avril, 1884.

4me Solution.

Superficie de la terre =  $\left\{ \frac{20+30}{2} \right\}^2 \cdot 4$   
= 100 a. (Liv. III, prop. VII, Legendre.)  
Soit  $y$  la longueur de la ligne de divi-  
sion et  $x$  sa distance de la ligne de 20 a.  
Nous aurons alors l'équation :

$$\left\{ \frac{y+20}{2} \right\} x = 50 \text{ a.}$$

$$(y+20)x = 100 \text{ a.}$$

$$\text{D'où } x = \frac{100 \text{ a}}{y+20} \quad (1).$$

La distance de la ligne de division de  
la ligne de 30 a. sera représentée par  $4-x$ .

$$\text{Par conséquent, } (4-x) \left\{ \frac{y+30}{2} \right\} = 50 \text{ a.}$$

$$(4-x)(y+30) = 100 \text{ a.}$$

$$-xy - 30x + 4y + 120 = 100.$$

Changeant les signes,

$$xy + 30x - 4y - 120 = -100$$

$$xy + 30x = -100 + 120 + 4y$$

$$xy + 30x = 4y + 20$$

$$(y+30)x = 4y + 20$$

$$\text{D'où } x = \frac{4y+20}{y+30} \quad (2)$$

$$\frac{4y+20}{y+30} = \frac{100}{y+20}$$

$$4y^2 + 100y + 400 = 100y + 3000$$

$$4y^2 = 2600$$

$$y^2 = \frac{2600}{4} = 650$$

∴  $y = \sqrt{650} = 25.495 +$   
(nomb. incommensurable).

Remplaçant  $y$  par sa valeur dans l'équation (1), nous aurons :  $x = \frac{100}{20 + 25.495} = 2.198$  arps.

Par conséquent,  $4 - x = 4 - 2.198 = 1.802$  arp.

La longueur de la ligne de division, 25,495 arps. = 25 a. 4 per. 17 pi. 1.2 po.

La distance de la ligne de division de la ligne de 20 a, 2.198 arps. = 2 a. 1 per. 17 pi. 7.68 po.

La distance de la ligne de division de celle de 30 a, 1.802 arp. = 1 a. 8 per. 0 pi. 4.32 po.

$$\text{Sup. del'un des terrains} = \left\{ \frac{20 + 25.495}{2} \right\}$$

$$\times 2.198 = 49.999005 \text{ arps.}$$

$$\text{de l'autre terrain} = \left\{ \frac{30 + 25.495}{2} \right\}$$

$$\times 1.802 = 50.000995 \text{ arps.}$$

Remarque.—La racine carrée de 650 arps., qui représente la longueur de la ligne de division, étant un nombre incommensurable, on voit qu'il est impossible de diviser la terre en question, dans le sens demandé, en deux parties mathématiquement égales en superficie ; mais le résultat obtenu est parfaitement satisfaisant en pratique.

La différence de superficie est de moins d'un cinquième de perche, ou d'un carré de 8 pi. de côté.

C. BRAULT, I. E.

Pointe-Claire, 21 avril 1884.

## GEOGRAPHIE

*L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVIe et XVIIe siècles.*

(Suite.)

“ Il y a deux opinions sur l'origine de ces Giaggas. Ce peuple n'a pas toujours habité le royaume de Matemba. Selon les uns, ces hordes sauvages viennent du pays de *Monemugi* situé sur les bords du lac d'où sortent les sources du Nil et du Zaire et habitaient les deux versants de l'Ethiopie occidentale et orientale sous le nom de Ciakasi.

“ Selon d'autres, ils viendraient des montagnes qui s'étendent vers les côtés de l'Océan à 10° de l'équateur et que l'on nomme Sierra Leone ; cette opinion (sans écarter la première version qui concorde avec les incursions que ces barbares firent dans l'une et dans l'autre Ethiopie) à l'air assez véritable, attendu que ces peuples furent appelés Aiaceki, par la suite leur nom fut défiguré. Il s'appelaient Nsidi—Ngendi ou Chenbagali, dans leur idiome ; ces noms ont le même sens.

“ Le chef qui conduisit cette nation fut un certain Zimbo, à qui succéda une femme terrible à la guerre. C'est d'eux que descendent Cassange, Calamda et les autres princes Giaggi.

“ Donc Zimbo, prince ambitieux, se mit à la tête d'une horde de Muzimbi qui étaient ses vassaux, et, avant de quitter sa patrie, expliqua son projet, engageant tout le peuple à le suivre les armes à la main, promettant de nombreuses victoires. Il fut applaudi et partit à la tête d'une énorme troupe, accompagné de sa femme nommée Temban-Dumba ou Temba-N'Dumba. Ils envahirent facilement le Congo ; on raconte que les bêtes sauvages, les animaux les plus féroces n'échappèrent pas à la dévastation. Ils quittèrent ce pays et se dirigèrent vers une nation nommée *Mumbi* (Muamba, pointe sud du Tanganika) qui habitait en arrière des sources du Zaire et du Zambeze et qui partit à leur suite. Ils pénétrèrent ensemble dans le royaume de Monemugi et avec le fer et le feu tracèrent leur chemin sur le versant oriental de l'Afrique jusqu'à l'endroit où les Portugais avaient élevé la fameuse forteresse de Tete, à quarante lieues de la mer. Les Portugais furent vaincus et parmi les

morts se trouva un religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

“ Les Mumbi se dirigèrent alors vers un autre pays sans rencontrer de résistance et arrivèrent à une île appelé Quiloa, habitée par les mahométans, ils s'en emparèrent et tuèrent plus de trois mille insulaires.

“ Le Zimbo devint alors la terreur des peuples. De là il gagna l'île de Mombaze défendue par la flotte portugaise, mais, celle-ci ayant été dispersée par la tempête, l'île tomba en leur pouvoir. Il pénétra ensuite dans le royaume de Mélinde ; mais le roi de ce pays, ayant réuni son peuple, déclara qu'il verserait tout son sang plutôt que de céder.

“ Zimbo vaincu fut obligé de partir, mais comme il lui était impossible de retourner dans sa patrie, il résolut de chercher un pays où il pût vivre tranquille. Il pénétra dans la région des Cafres, qui est en arrière de la côte de Mozambique et s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance. De là, il se dirigea vers l'Ethiopie occidentale et il atteignit les rives du Cuneni, dont les eaux sorties des montagnes des provinces de Scella et de Bembe haute se jette dans l'Océan par 17°. Il s'établit là définitivement.

“ Dango ou Angola est situé au sud de Congo à 9° de l'équateur ; il est borné à l'est par Matemba et le pays de Molemba, au nord par le Congo et à l'ouest par l'Océan. Cette contrée est assez accidentée, excepté sur la côte. Dans l'intérieur quelques vallées où se dressent des roches immenses qui occupent tout Lubono et Chissama.

“ Le royaume est divisé en dix-sept provinces et parmi elles celle de Benguella qui a conservé le nom de l'ancien royaume.

“ La première, Chissama, est située à 11° de l'équateur, près de l'embouchure de Coanza qui, avant d'arroser cette province, traverse les gorges de l'Occana à douze lieues de Loanda, et coule encore pendant cent cinquante mille au milieu des terres jusqu'à Cabambe.

“ Sembé est situé entre Benguella et Chissama ; les habitants, grands et robustes, portent des colliers d'os d'animaux et un tas d'autres objets que leur donnent les prêtres de leurs idoles. Le grand fleuve Cuzo, qui traverse cette province laissant à l'est Scella et Bembe, forme de nombreuses îles très peuplées.

“ Benguella est bornée par Bemba, Sumbi, le fleuve Benguello et s'étend de l'autre côté jusqu'au cap Nero sur les rives de Cuneni qui la divise de Bemba la basse. Cette province située sous le 14° est montagneuse et aride.

“ Bemba confine avec Scella et Sumbi, territoire situé au nord du lac Bemba où mourut Livingstone.

“ Scella touche à Bembe haute et Tamba et Bimba ; elle est toute couverte de montagnes qui ne forment qu'une seule chaîne et d'un côté de hautes falaises qui s'étendent sans interruption pendant plus de six lieues, tellement unies que du pied à la cime elles semblent une seule roche et taillées à pic.

“ Bembe, divisée en haute et basse, s'étend sur les plages de l'Océan d'un côté et de l'autre sépare les provinces d'Angola des provinces contiguës. Les femmes crèpent leurs chevelures comme celles d'Ambondi et les hommes se rasent la tête excepté le sommet, comme le peuple de Moci-Congo. La province est traversée par le grand fleuve Lutato, qui se jette dans le Coanza non loin de l'île Gongariozzi.

“ Tamba, située dans une plaine arrosée par de nombreux cours d'eau, étangs et fleuves, confine à Scella, les deux Bembe Oacco et Cabezzo. Le fleuve Longa sort comme un simple ruisseau du pied d'un rocher où les Portugais ont élevé une forteresse, puis il se gonfle dans son cours par les eaux d'autres rivières qu'il reçoit, et en se jetant dans l'Océan forme une embouchure assez profonde pour recevoir des navires de grandeur moyenne.

“ Oacca, limitrophe de Cabezzo, est traversée par le Gango.

“ Cabezzo est traversée par le Longo et par plusieurs autres fleuves.

“ Dande prend son nom d'un fleuve qui la traverse et qui, pendant la saison des pluies, est navigable pendant vingt-cinq lieues. On trouve là une sorte de noix de galle couleur d'ambre et semblable à de la gomme que les nègres appellent ucototo et dont ils se servent pour leurs flèches.

“ Bengo, où coule le fleuve du même nom, s'appelle aussi Zenga. Elle confine à l'est à la province de Mosèche, où se trouvent les forteresses de Massangano et Cambambe.

“ Les autres provinces sont situées

dans l'intérieur des terres et s'étendent jusqu'au Matemba."

Cavazzi constate ici que chaque année plus de quinze mille noirs étaient emmenés en esclavage en Amérique pour travailler à la culture des terres.

Quelques années plus tard, vers 1650, ont été obligés de diviser la Guinée méridionale en huit missions.

Le P. Antonio Zucchelli (1), qui arriva au Congo le 9 novembre 1698, écrit : " Nous avons dans cette partie de l'Éthiopie huit missions, et nous en aurions fondé davantage, si le nombre des missionnaires eût été suffisant. La principale est celle de Loanda, où réside le père préfet et un autre père avec deux frères laïques infirmiers, qui soignent et surveillent nos malades.

" Les autres missions sont à Bengo, Massango, Dande, Caenda et Ambuella ; elles sont toutes dans les possessions portugaises et sont habitées chacune par un ou deux missionnaires. Le roi de Portugal fait auprès de nous des instances continuelles pour que nous nous installions à Benguella et à Caconda, mais il sera difficile de satisfaire au désir du roi d'abord, à cause du petit nombre de nos religieux, ensuite à cause de l'insalubrité du pays.

" Les deux autres missions sont plus avant dans l'intérieur du Congo ; une à Emcus (Incus) et l'autre à Sundi.

" La reine Ginga (Zingha) et le duc de Bemba demandent aussi des missionnaires résidents, car ils en ont déjà eu autrefois."

Cavazzi nous dit que Massango se trouve à quatorze jours de marche de Loanda en remontant le cours de Coanza.

L'état de Matemba a été exploré dès 1622, époque à laquelle la reine Zingha fut baptisée.

Les missionnaires avaient encore, dit Cavazzi, en 1649, les missions de Concobella et de Sundi.

D'après cet auteur, Concobella était située au sud du confluent du Kouango, à cinq cents kilomètres au moins de la mer à vol d'oiseau et à plus de trois cents des chutes de M'bonna ou Yellaba sur le Nyali. Cameron considère cette rivière comme la branche principale du Zaïre supérieur ou Loualaba.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, Sundi était à cent vingt lieues en ligne de San-Salvator, au-dessus du confluent du Kouango, avec la rivière Barbera, qui sortirait de l'Aquilonda.

De ces établissements qui servaient de centre aux missions, les religieux s'élevaient dans les pays environnants, s'avancant toujours dans l'intérieur. Il nous paraît donc absolument certain que dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle les missionnaires du Congo commençaient tout le pays qui s'étend depuis l'Océan Atlantique jusqu'aux grands lacs dont nous parlons plus loin.

Toute la vallée du Congo et du haut Zaïre avait été explorée par eux, et ils y possédaient des missions. Sur la rive droite du fleuve ils s'étaient avancés, ainsi que nous l'avons vu, jusqu'au centre du royaume de Micoco. Or cette vallée du Congo est justement la route que suivit Livingstone lorsque, après avoir remonté le cours du Zambèze pour gagner les lacs, il fit sa traversée d'Afrique.

Du reste, leurs études avaient dû porter sur tout le cours du Zaïre ; car, outre les citations que nous avons déjà faites, et d'où il résulte que les renseignements fournis par les missionnaires sur l'aspect du fleuve Congo sont conformes à ceux que nous donne Stanley, il faut ajouter qu'en 1652 le P. Bonaventure de Sorrente demandait et obtenait de la S. C. de la Propagande l'autorisation de remonter le fleuve pour de là pénétrer par le Nil dans l' Abyssinie.

Les cartes dressées sur les indications des missionnaires établissent du reste de façon irréfutable l'étendue du pays parcouru. Dans l'édition illustrée de Cavazzi imprimée à Bologne en 1687 se trouve une carte (1) qui donne le cours du Zaïre, tel que nous le trouvons sur les cartes modernes, c'est-à-dire prenant sa source vers le 7<sup>o</sup> lat. sud, remontant presque en droite ligne vers le nord, puis tournant par une courbe brusque pour s'écouler à l'ouest en inclinant légèrement vers l'ouest et sud-ouest et débouchant dans l'Océan vers 6<sup>o</sup> lat. sud.

A l'est le Grand Lac, d'où sort le fleuve Lukuna et qui n'est que le Tanganika. Sur les bords de ce lac sont dessinées trois petites églises indiquant les centres de

(1) *Relazione del Viaggio a missioni di Congo del P. Antonio Zucchelli da Gradisca. Venezia 1712.*

(1) La carte porte la mention suivante : *Delineazione geographica de Regni Congo Angola. etc.* par M. Sansone di Abville. 1656.

mission (Hospizio) ; une vers le nord, une à la sortie de Lukuna, au centre, et l'autre au sud vers les pays de Matemba. Un peu vers l'ouest le lac que Livingstone crut découvrir et qu'il appela *Lincoln* ; puis le *Morero*. Le nom seul de ce lac indique bien du reste qu'il a été baptisé par les Portugais.

La route du centre de l'Afrique était connue et pratiquée par les noirs d'abord, et ensuite par les négriers ; il serait donc difficile de supposer que les Portugais si entreprenants ne se soient pas élançés vers ces régions à la suite de leurs missionnaires, qui ne se servaient de ce moyen pour communiquer avec les religieux qui évangélisaient la partie orientale de l'Afrique, ainsi que le prouve le voyage du P. Sylveira qui fut assassiné à Lounda, où il attendait la venue d'un autre missionnaire parti de Loanda. Nous reviendrons du reste sur ce fait dans la seconde partie de ce travail, en étudiant les progrès des missions créées sur la côte de Mozambique et la région des lacs.

FERNAND HUE.

(A suivre.)

## LECTURE POUR TOUS:

### Des formules de salutation orales ou écrites.

L'article ci-dessous a paru dans la *Revue grammaticale* il y a déjà quelques années. Bien qu'il ait été écrit spécialement pour un autre pays que le nôtre, il renferme néanmoins des règles que toutes les nations doivent suivre, et c'est à ce titre que nous le reproduisons ici.

Dans une lettre adressée par un abonné de la *Revue*, on lit le passage suivant :

« Qu'est-ce qu'une salutation sincère ? Je crois la sincérité d'un sentiment quelconque, de l'affection, de l'estime, de la louange, etc. ; mais quelle sincérité peut-il y avoir dans une révérence ou un coup de chapeau ? A ce propos, j'oserai vous prier de vouloir bien donner, dans l'occasion, à vos lecteurs, quelques articles au sujet de la formule salutoire qui termine une lettre quelconque ; car il y a fort peu de gens bien renseignés sur pareille matière. »

Ces lignes sou'èvent une double ques-

tion : celle des salutations verbales, accompagnées de signes révérencieux, et celle des salutations écrites à la fin d'une lettre. Or ni l'une ni l'autre ne sont susceptibles d'une solution précise et absolue, par la raison fort simple qu'il s'agit moins d'une phrase correcte à construire que d'un sentiment vrai à exprimer, et chacun, à cet égard, doit jouir d'une certaine latitude. Toutefois quelques idées générales peuvent être utiles soit pour le choix des formules à employer, soit pour la correction de celles que réprovent la grammaire et les convenances.

La loi suprême à suivre dans les circonstances qui nous occupent, c'est la loi du respect, loi que toute personne bien née lit gravée en caractères ineffaçables au fond de son âme, parce qu'elle descend de Dieu, pour remonter à lui en s'appliquant à l'être humain qu'il a fait à son image, ou auquel il a départi une portion de son autorité. Cette loi, que tous les peuples ont religieusement gardée, que l'on trouve observée jusque sous la hutte du sauvage, nous, peuple si fier de notre civilisation avancée, nous nous efforçons de la fouler aux pieds sous le falacieux prétexte d'une égalité dérisoire et d'une monstrueuse indépendance.

Il fut un jour où les vieilles formules de politesse disparurent devant celle-ci : *Salut et fraternité* ; c'était court, et..... mauvais, la moitié au moins étant un mensonge. Alors aussi tous les Français devinrent des *citoyens*, toutes les Françaises furent des *citoyennes* ; dénomination vicieuse, car *citoyen* signifie *habitant une cité*, ou *ayant droit de cité*, ce qui ne pouvait s'appliquer ni à nos braves paysans ni à nos bonnes paysannes, et, en outre, on servait fort mal-à-propos du *citoyen* au Russe comme à l'Autrichien, à l'Anglais comme à l'Espagnol, lesquels du reste ne s'en montraient pas très flattés.

Aujourd'hui, nous y mettons plus de radicalisme ; on désigne les personnes par leurs noms propres, et rien de plus ; ainsi l'on dira sans gêne : *J'ai vu passer Troplong dans sa voiture ; la réception chez Rouher a été fort brillante*, etc. Or, comme toujours l'exemple est contagieux, nos jeunes collégiens, imitant en cela la désinvolture de leurs pères, ne manquent pas dire : *Dumas a inspecté notre lycée hier ; bientôt nous aurons la visite de Dury*, etc. Qu'en parlant de ceux qui ne sont



plus, on n'emploie que leurs noms, à la bonne heure, parce que c'est seulement un souvenir qui est évoqué ; mais tant qu'un homme, quelqu'il soit, est encore là, sous nos yeux, il a droit à notre respect, par cela qu'il est homme ; dès-lors nous devons l'appeler *monsieur*, puisque tel est le mot usité en pareil cas. Les gens du peuple (soit dit sans aucune pensée de mépris) nous donnent, à cet égard, une bonne leçon : jamais, à moins d'une grande intimité, ils n'omettent entre eux ce mot *monsieur* ; et ils ont raison, parce qu'ils le méritent. On ne se grandit pas en essayant de rabaisser les autres.

Que penser maintenant des titres portés par certaines personnes ? La loi du respect, qui n'est pas flatterie, réclame qu'on les emploie avec dignité et sans bassesse. Elle dira donc avant le nom propre : *Monsieur le duc, Monsieur le marquis, Monsieur le comte*, etc. Notons ici que ces mots *duc, marquis, comte*, etc., prennent une majuscule, dans l'écriture, quand ils ne sont pas suivis du nom propre ; c'est ainsi que l'on écrit encore : *Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire*, etc. Le mot *Monsieur* est remplacé par *Monseigneur*, quand il s'agit d'un prince du sang, d'un archevêque ou d'un évêque. Le prince est en outre *Son Altesse Impériale*, ou *Son Altesse*, suivant le rang ; le cardinal est *Son Eminence*, l'archevêque ou l'évêque est *Sa Grandeur* ; le ministre, le maréchal ou autre grand dignitaire est *Son Excellence*. En leur adressant la parole, au lieu de la seconde personne, on se sert de la troisième personne : *Votre Altesse*, ou *Votre Excellence*, ou *Votre Eminence*, ou *Votre Grandeur voudrait-elle me permettre*, e. c. ; mais il faut n'en pas trop abuser, et n'y mettre aucune affectation.

Bien des personnes, même des journalistes, disent : Le *Cardinal de Rouen*, le *Cardinal de Bordeaux*, etc. : c'est inexact. La dignité de cardinal, comme celle de sénateur, n'est attachée à aucune ville en particulier ; on est cardinal de Rome, et sénateur de France. De même qu'on ne dira pas le *Sénateur de Rouen* parce que le préfet de la Seine-Inférieure est sénateur, de même on ne dira pas le *Cardinal de Rouen* parce que l'archevêque est cardinal. Pour être correct, il faut dire : Le *Cardinal, Archevêque de Rouen*, le *Sénateur, Préfet de la Seine*, comme nous le montrent les actes émanés de ces hauts personnalités.

Une autre expression impropre à recourir. Beaucoup de gens, qui se piquent d'une très grande habileté à désigner l'emploi occupé par un acteur ou par une actrice au théâtre, ne rougissent pas du tout de leur ignorance volontaire, quand il s'agit des fonctions sacerdotales : pour eux, par exemple, tous les prêtres sont tous des *curés*. Encore si cette désignation ne naissait pas d'une arrière-pensée de mépris, il n'y aurait pas grand-chose à dire ; mais ce n'est certes pas les honorer qu'on donne à tous un titre qui n'appartient qu'à quelques-uns. Un *curé* est celui à qui est confié la direction d'une paroisse, à la ville comme à la campagne ; les autres ecclésiastiques sont chanoines, aumôniers, vicaires, etc. ; ils ne sont pas *curés*. Donc, l'exactitude grammaticale exige qu'on dise : *Monsieur l'abbé*, en parlant à un prêtre dont on ne connaît pas la position hiérarchique.

Il n'est pas rare, non plus, qu'on emploie mal-à-propos les qualifications d'*époux* et d'*épouse*. Ces deux mots, en latin *sponsus, sponsa*, dérivés du verbe *spondeo*, indiquent l'état des personnes qui viennent de contracter les engagements du mariage ; ils peuvent donc être appliqués le jour même des noces ; mais après, l'*époux* et l'*épouse* sont *mari et femme*. Par conséquent, il ne faut pas dire alors : *Comment va votre époux ? Comment va votre épouse ?* mais *Comment va votre mari ? Comment va votre femme ?* ou bien avec plus de respect : *Comment va monsieur votre mari ? Comment va madame ?* A la première question il est ordinairement répondu : *Mon mari est bien* ; mais beaucoup d'hommes croiraient se rabaisser s'ils répondaient : *Ma femme est bien*, et cependant ce serait conforme au vrai sens du mot. Ne voyons-nous pas dans le *Moniteur*, lors des grandes réceptions : *Les Sénateurs et leurs femmes, les députés et leurs femmes*, etc. ? Or, très certainement, en s'exprimant ainsi, on n'a pas l'intention d'amoindrir les personnes dont on parle.

Et ce mot *monsieur*, que le respect muet veut entendre sortir d'une bouche bien élevée, pourquoi ne se prononce-t-il pas comme il est écrit ? pourquoi dit-on *meussieu*, et puis, par une abréviation trop commune, *m'sieu* ? Dans la langue judiciaire, nous trouvons ces locutions *mon dit sieur le Procureur impérial, à la requête des dits sieurs... le sieur... a comparé*.

ru devant nous ; et toutes les lettres se prononcent. Si nous demandons le motif de cette anomalie, on se hâte de nous répondre : *C'est l'usage !* Mais l'usage, n'est-ce pas les grenouilles de la fable ? Une seule sortit d'abord de son trou, mais

Une autre la suivit, une autre en fit autant : Il en vint une fourmillière.

et parce que

Le bon sire le souffre et se tient toujours coi,

est-ce une raison pour justifier leur impertinence ? Non, il n'est pas bon de jeter la bride sur le cou de l'usage : à notre époque de laisser-aller littéraire et moral, il nous entrainerait facilement à toute espèce de décadence.

Quant aux formules orales de salutation avant ou après une rencontre, une entrevue, il serait bien impossible d'en parler en détail, parce qu'ici nous sommes en plein dans l'arbitraire de la politesse. Toutefois nous ferons observer à notre honorable correspondant que, s'il peut n'y avoir pas de sincérité dans une révérence ou un coup de chapeau, la société ne doit pas en souffrir. Or, puisque par toute l'Europe, la révérence et le coup de chapeau sont considérés comme signe de respect, nul n'a le droit de se soustraire à cette loi sociale. Changez ces signes, s'il vous déplaisent ; mais vous n'échapperez pas à la nécessité d'en créer aussitôt de nouveaux. Qu'un supérieur tende la main à l'inférieur qui le salue, rien de mieux ; qu'entre amis ou égaux on échange une bonne et cordiale poignée de mains, rien de mieux encore : on dit beaucoup de choses sans parler ; mais, nous le répétons, détruire les lois du respect, c'est saper la société par sa base.

Lorsqu'on se présente devant une personne d'un rang élevé, le coup de chapeau indéfiniment prolongé est une formule muette de salutation qui fort souvent est suffisante ; car à peine a-t-on commencé la phrase : *J'ai l'honneur de...*, qu'il la faut interrompre pour entrer en matière. Mais on ne s'en tire pas à si bon compte, quand on prend congé, et c'est le moment de se mettre quelque peu en frais de politesse. A ce sujet, il n'est pas hors de propos d'être fixé sur l'emploi de ces mots *respect* et *hommage* usités en pareil cas. Peut-on dire : *Je vous présente mon respect, je vous présente mon hommage ?*

Ces deux mots, au singulier, ne sort jamais compléments directs du verbe *présenter*. On dit bien : *Avoir du respect pour quelqu'un, lui témoigner son respect ; obtenir le respect de quelqu'un, ne mériter aucun respect*. On dit aussi : *Rendre hommage à la vérité, faire hommage d'un livre, offrir à Dieu l'hommage de ses adorations*. Dans ces diverses phrases, et autres semblables, on voit clairement quel est le sens donné à *respect* et à *hommage*. Mais, employés au pluriel, ils deviennent synonymes de compléments, et alors on peut dire *Je vous présente mes hommages, je vous présente mes respects*, et même : *Je vous présente l'hommage de mes respects*.

La grammaire accepte ces locutions amicales et familières : *Comment êtes-vous ? comment vous portez-vous ? comment allez-vous ? comment va votre santé ?* Elle répond : *Comment ça va ?* qui n'est ni très régulier, ni très gracieux. Mais, au point de vue des rapports sociaux, faut-il les condamner toutes, sous prétexte qu'elles sont banales, et qu'on répond invariablement par un *très bien* souvent contraire à la vérité ? Comme aussi, parce que, en se séparant, deux amis se chargent mutuellement de civilités, de souvenirs pour leurs familles, au risque de ne pas tenir leurs promesses, faut-il blâmer radicalement cet usage ? Ce serait, à notre avis, un purisme de sentiments exagéré. Laissons à l'amitié cet échange de bons procédés, dussent-ils n'être pas bien sincères : on ne corrige pas toujours un abus avec fruit, en supprimant ce qui en peut être la cause.

A un autre article les formules épistolaires.

P. A. BÉDUCHAUD.

### La mère et ses deux fils.

Ecoutez un mot, mes amis,  
 Qui me paraît beau de tendresse :  
 D'une veuve entre ses deux fils,  
 L'un de huit ans, l'autre de dix,  
 Les soins se partageant sans cesse :  
 A leur tour ces objets chéris  
 A celle qui les intéresse  
 Rendaient caresse pour caresse.  
 " Maman, lui dit un jour l'aîné,  
 " Vous m'avez sûrement donné  
 " Des preuves d'un amour extrême ;  
 " Malgré tout votre attachement,  
 " Vous ne pouvez pas cependant  
 " M'aimer autant que je vous aime.

— Quoi ! mon fils, de mes sentiments  
 “ Méconnais-tu le caractère ?  
 — Non ; mais vous avez deux enfants ;  
 “ Moi, je n'ai qu'une mère.”

PHILIPON DE LA MADELAINE.

### Portrait de l'amitié.

J'ai le visage long et la mine naïve,  
 Je suis sans finesse et sans art :  
 Mon teint est fort uni, la couleur assez vive,  
 Et je ne mets point de fard.

Mon abord est civil, j'ai la bouche riante,  
 Et mes yeux ont mille douceurs :  
 Mais quoique je sois belle, agréable, et charmante,  
 Je règne sur bien peu de cœurs.

On me proteste assez, et presque tous les hommes  
 Se vantent de suivre mes lois :  
 Mais j'en connais peu, dans le siècle où nous som-  
 [mes,  
 Dont le cour réponde à ma voix !

Ceux que je fais aimer d'une flamme fidèle  
 Me font l'objet de tous leurs soins ;  
 Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,  
 Et ne m'en estiment pas moins.

On m'accuse souvent d'aimer trop à paraître  
 Où l'on voit la prospérité ;  
 Cependant il est vrai qu'on ne me peut connaître  
 Qu'au milieu de l'adversité.

PERRAULT.

### Pensées diverses.

Lorsqu'on est honnête homme, on a bien de la  
 peine à soupçonner les autres de ne l'être pas.  
 (WAILLY.)

Quand on est vertueux, on ne peut haïr une re-  
 ligion qui ne prêche que la vertu.  
 (IDEM)

Puisque la nature se contente de peu, à quoi  
 bon une table servie avec somptuosité et avec  
 profusion ?  
 (D'OLIVET.)

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme  
 d'avoir su éviter une sottise.  
 (LA BRUYÈRE.)

Le bonheur appartient à qui fait des heureux.  
 (DEUILLE.)

Ce qui fait la perfection de la vertu, c'est moins  
 l'éclat de la vertu que sa continuité.  
 (MGR LANDRIOT.)

Le dévouement est, dans la vie humaine, le pôle  
 opposé à l'égoïsme. L'égoïste est l'homme qui  
 se donne à soi ; le dévoué est l'homme qui se donne  
 aux autres.

(L. VEUILLOT.)

L'ignorance est un état d'enfance perpétuelle ;  
 elle suppose l'oisiveté qui engendre tous les vices.  
 L'homme instruit peut n'être pas heureux ; mais  
 il a de plus que l'ignorant de savoir ce qu'il doit  
 faire pour sortir de malheur.

Recueille comme autant de perles précieuses  
 les paroles de ceux qui sont un océan de science  
 et de vertu.

Tout catholique est un fils qui doit défendre sa  
 mère, la sainte Eglise.

(L. VEUILLOT.)

Le bien que l'on a fait la veille  
 Fait le bonheur du lendemain.

(LE BAILLY.)

On donne des conseils, mais on ne donne pas  
 la sagesse d'en profiter.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Un homme vain trouve son compte à dire du  
 bien ou du mal de soi, un homme modeste ne par-  
 le point de soi.

(LA BRUYÈRE.)

Le génie n'est peut-être qu'une longue patience.

(MONTESQUIEU.)

Les grandes choses étonnent, les petites rebu-  
 tent ; quand elles se présentent souvent à notre  
 esprit, nous nous apprivoisons avec les unes et les  
 autres.

(LA BRUYÈRE.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

## CÆCILIA

OU

### UNE HEROINE DES CATACOMBES

#### CHAPITRE DEUXIÈME

LES NOCES VIRGINALES

(Suite.)

#### IX

Inutile d'entrer dans les longs détails  
 sur ce festin vraiment somptueux. On  
 imagine facilement le luxe que pouvaient  
 y déployer deux des plus opulentes fa-  
 milles de Rome.

Toutes les richesses de l'art décoratif  
 et culinaire s'y étalent à profusion. Une  
 immense table, en forme de fer à cheval,  
 disparaît sous les mets les plus variés et  
 les plus exquis, où les produits du nord  
 et du midi s'harmonisent avec ceux de  
 l'ouest et de l'orient, où le prophyre et  
 l'albâtre mêlent leurs teintes d'une blan-  
 cheur transparente à l'éclat éblouissant  
 des coupes et des vases d'or et d'argent.

La salle paraît tout embrasée des feux de cent lustres, dont les rayons arrachent, pour ainsi dire, des éclairs aux lambris dorés du plafond et aux pierres lumineuses (1) qui émaillent les murs. De distance en distance, les lampes d'or projettent une flamme bleue et verte, au milieu de cet océan de lumières. La mosaïque du sol disparaît sous les tapis les plus magnifiques. Tout autour de la table, une rangée de lits, recouverts de housses de pourpre, est disposée afin de recevoir les convives.

Valérien et Cœcilia se placent à l'une des extrémités de la table, au-dessous d'un baldaquin de velours rouge à franges d'or.

Le repas commence, la conversation s'engage et s'anime. De nombreux serveurs en grand apparat circulent pour les services divers. Par intervalle l'orchestre, placé sur une estrade à l'autre bout de la salle, exécute des morceaux de circonstance, et inonde l'assistance de ses flots d'harmonie. Le chœur des voix humaines, soutenu par les instruments de musique, célèbre à l'envi les gloires et le bonheur de cette journée.

L'épouse, surtout, à une large place dans les rêveries, pleines de sentiments poétiques, de la muse nuptiale.

Prêtons un instant l'oreille à ces épi-thalamiques accents :

“ Les Grâces ont tissé, de leurs mains virginales, les jours d'or de Cœcilia !  
 “ Elles ont orné son berceau de tous les charmes de l'enfance, sa jeunesse de toutes les perfections qu'apporte la maturité ; et elles réservent à son âge mûr et à sa vieillesse les fruits les plus précieux de vie et d'immortalité ! ”

On la compare à ce que Rome et l'Olympe lui-même ont produit de plus accompli

“ Elle réunit toutes les qualités que le ciel et la terre peuvent offrir à la vénération des mortels ! Elle a toutes les perfections des Cornelia, des Valeria et des Sempronia, ces illustres matrones qui ont porté si haut, dans la société romaine, l'étendard des vertus domestiques et patriotiques. Elle possède les

1. On appelait ces pierres lumineuses *marbre de Sphynx*. Au rapport de Pline, c'était une pierre de Cappadoce, dure comme le diamant, blanche comme la neige, translucide, et fixant la manière de façon à briller encore après que les rayons lumineux avaient disparu.

“ charmes puissants d'Eurydice qui ont attiré le poète Orphée aux enfers, la gracieuse candeur de Flore qui embaume les jardins du parfum des fleurs, la surprenante habileté de Diane la chasseresse qui remplit les plus silencieuses forêts du bruit de ses exploits, et la mâle fierté de Junon qui a su captiver le cœur du maître des Dieux ! ”

Tous ces souvenirs vieillis du paganisme, en passant par la langue enchantée des poètes et la voie mélodieuse des musiciens, se colorent et s'animent pour répandre sur l'humble vierge un reflet d'honneur et de gloire.

Cependant, Cœcilia paraît absorbée dans un ravissement extatique. Sa taille s'est redressée, et les traits de sa noble figure semblent monter vers le ciel. Ceux qui la contemplant attribuent peut-être ce phénomène aux accents entraînants qui frappent ses oreilles : tandis qu'elle est sous l'empire d'une impression bien différente, qui remue profondément les sens intimes de son âme.

Pendant que ces flots mélodieux déroulent devant elle les noms, les personnages et les souvenirs les plus pompeusement flatteurs du paganisme, Cœcilia transporte son esprit dans d'autres régions plus sereines et plus lumineuses.

L'Olympe et la Rome des fausses divinités ne suffisent pas à ses aspirations. Elle contemple par la pensée d'autres noms, d'autres personnages et d'autres souvenirs. Ces noms, ce sont ceux de ses ancêtres et de ses modèles dans la foi chrétienne, les apôtres et les vierges du Seigneur ; ces souvenirs, ce sont ceux qu'ils ont laissés en héritage au christianisme ; ces personnages qui lui apparaissent, ce sont le divin fiancé et l'envoyé céleste qu'il a député à la garde de son angélique épouse. Voilà ce qui captive les sens de son corps et toutes les facultés de son âme !

Par moment, sa poitrine se soulève d'émotion, sa bouche s'entr'ouvre, et ses lèvres se remuent pour rendre un son harmonieux. On croit qu'elle unit sa voix à ces chants des hommes, et c'est au chœur des anges qu'elle mêle ses cantiques. Elle murmure, en se l'appropriant, cette supplication empruntée au Psalmiste :

“ Que mes sens et que mon cœur restent toujours purs, ô mon Dieu ! et

“ que la vertu, dont vous avez orné votre épouse, ne souffre aucune atteinte ! ”

Les témoins sont ravis du spectacle que leur offre la jeune épouse de Valérien. Ils n'ont jamais contemplé tant de noblesse et de dignité unies à tant de candeur et de grâces. Cœcilia leur apparaît comme une révélation céleste, comme une transformation lumineuse de l'harmonie. Les sentiments qu'elle inspire leur paraissent étranges, tant ils sont nouveaux et inconnus ! Les charmes qui se dégagent de sa personne semblent non pas attirer vers la terre, mais entraîner vers les cieux.

Aussi, un silence de vénération se fait-il autour de Cœcilia, durant tout le temps qu'elle exhale, sur les ailes de l'harmonie, le secret de ses chastes aspirations. C'est une mélodie ravissante, et on la laisse s'épancher sans la troubler : c'est une fleur exquise, et on la laisse répandre en paix son parfum ; c'est un cristal merveilleusement pur et limpide, et on le laisse jouer, sans le tenir, avec les rayons du soleil.

Cœcilia leur apparaît comme une divinité du ciel ; il faut bien alors que la terre fasse silence devant elle !

Néanmoins, les conversations s'étaient ralenties peu à peu, puis éteintes tout à fait. L'orchestre lui-même avait laissé expirer ses derniers accents parmi les ondes lumineuses et parfumées du festin nuptial. On entendait encore la jeune épouse de Valérien répéter, en chantant, cette même supplication :

“ Que mon cœur et mes sens demeurent purs, ô mon Dieu ; et que ma vertu ne reçoive des hommes aucune atteinte, afin que je ne sois pas confondue éternellement ! ”

Cependant, le repas est à sa fin. Les torches de l'hyménée ne répandent plus qu'une vague lueur ; on donne le signal du départ. Alors, suivant l'usage, un groupe de matrones se forme autour de Cœcilia et guide ses chancelants d'émotion vers l'appartement préparé pour devenir la chambre nuptiale. Les draperies, qui en ferment l'entrée, s'ouvrent et laissent apercevoir la profusion de luxe avec lequel elle est ornée. Trois lampes de vermeil y répandent une clarté mystérieuse. Les matrones, en prenant congé des deux époux, s'inclinent et s'éloignent.

Ange du ciel, le moment est venu de montrer à la terre que le précieux dépôt dont le Seigneur vous a confié la garde, est bien gardé !

### CHAPITRE III

#### LA LUTTE CHRÉTIENNE

##### I

Les pas des matrones romaines retentissent encore dans l'escalier : Cœcilia s'approche de Valérien. Elle se sent remplie de la force d'en-haut. L'ange qui réside à ses côtés l'encourage du geste et de la voix. Il tient, d'une main, deux lis empoirés qui fleurissent, et de l'autre, un glaive étincelant. De son visage ainsi que de ses vêtements, semble rayonner une lumière plus vive et plus pure.

Cœcilia tend la main à son époux ; puis avec un regard mystérieux et tendre, elle lui adresse ces douces et naïves paroles :

— Jeune et très-cher ami, j'ai un secret à vous confier. Mais, auparavant, jurez-moi que vous saurez le respecter !

Valérien un peu interdit de ce début, fixe ses regards dans les yeux de Cœcilia, afin d'y chercher la signification de ces paroles. Il découvre, en effet, quelque chose qui l'avertit assez que Cœcilia lui parle sérieusement et avec la plus noble sincérité.

— Oui, reprend-il avec ardeur, oui, ma chère Cœcilia, je te jure de garder le secret que tu veux me confier. J'en prends à témoin les mânes de nos pères et nos dieux eux-mêmes ! Eux savent déjà si le fils de Quintus Valerius sait garder un secret ; et toi, tu le sauras bientôt par toi-même. Le noir Tartare entr'ouvrirait ses abîmes pour rejeter de son sein les ombres malheureuses, plutôt que je déverse de mon cœur dans un autre le secret qu'on m'aura confié !

Cœcilia, que ces imprécations païennes étaient loin de satisfaire, réplique avec assurance :

— Ecoutez ce que je vais vous dire, et confiez-le bien à votre mémoire, afin que mes paroles n'en sortent jamais, et que leur souvenir étouffe à jamais en vous la voix du mal ! Avant de vous donner ma

foi, je l'avais donnée à un autre. J'avais un maître souverain, avant de vous avoir pour époux. Je lui ai depuis longtemps consacré tout mon amour :

— Que dis-tu là ? Cœcilia ! Quel singulier aveu tu me fais ! A tes côtés, je me sentais déjà et plus tendre et plus pur, et voilà que tes étranges révélations...

— Laissez-moi vous dire tout ce que j'ai besoin de vous apprendre, à l'heure même, Valérien : car plus tard, il serait peut-être trop tard ! Le maître adorable que je sers m'a déjà donné des gages de son éternel amour :

— Et quels sont donc ces gages, Cœcilia ? Ce n'est plus un secret que tu me dévoiles, c'est une trahison que tu m'apprends. Et c'est toi, Cœcilia, qui as l'audace de te charger d'une pareille besogne ! Comment ? Tant de perfidie unie à ce que je prenais pour tant de candeur ! O dieux ! Es-tu folle, Cœcilia ? ou bien suis-je moi-même le jouet d'une illusion infernale ?

— Attendez, Valérien, vous serez bientôt une noble victime de la vérité. Quand la lumière sera faite dans votre esprit, la paix se fera dans votre cœur, que je sais généreux. Vous changerez de langage et de sentiments. Si je vous ai accepté pour époux, si je vous ai donné aujourd'hui un si grand témoignage d'affection en me laissant conduire à votre côté vers l'autel de l'hyménée, c'est que ce maître adorable, auquel j'appartiens tout entière, me l'a permis et m'en a même fait un rigoureux devoir.

— Mais alors, tu ne m'aimes donc pas, Cœcilia, puisqu'un autre a déjà pris possession de ton cœur ?

— Je vous aime, Valérien ; mais ce que j'aime en vous, c'est surtout votre âme immortelle que je veux sauver !

— Tu me perds, Cœcilia, et tu prétends que tu veux me sauver !

— Oui, je veux vous sauver : car je veux vous aimer, non d'un amour périssable, mais d'un amour éternel. Pour cela, il faut que je délivre votre esprit des ténèbres de l'erreur, votre cœur de la fange des jouissances mondaines, votre âme enfin, en la donnant à mon tout-puissant maître et époux.

— Et quel est-il donc ? Est-ce un mortel de la terre ou une divinité du ciel ?

— C'est le Dieu fait homme, descendu du ciel sur la terre ! Oui, sachez-le, Valérien, c'est lui qui règne en véritable

souverain sur les sens de mon corps et les affections de mon âme. Je lui ai consacré tout mon être ; il a daigné accepter mon offrande : et je sais qu'il veut, à tout prix, conserver intact le trésor virginal que je lui ai confié.

“ J'ai pour ami un de ses anges, qui veille sur moi avec une grande sollicitude. Le jour il m'accompagne partout ; et la nuit, il veille à mon chevet, mieux qu'une tendre mère ne veille au berceau de son premier-né. Depuis aujourd'hui, je lui vois à la main gauche deux emblèmes : c'est ce que fait mon espoir. Il tient de la droite un glaive étincelant : c'est ce qui doit faire votre terreur. Il est là, toujours à mes côtés, je vous en avertis ; et s'il voit que, dans la moindre chose, vous osiez agir contrairement à mes desirs et à mes vœux, soudain sa fureur s'allumera contre vous, son glaive lancera des éclairs, et, sous les coups de sa juste vengeance, vous succumberez dans la fleur de votre brillante jeunesse.

“ Si, au contraire, il voit que vous m'aimez d'un cœur sincère et d'un amour sans souillure, et qu'au lieu de vouloir la ternir, vous m'aidez à conserver dans toute sa fraîcheur la fleur virginale dont j'ai consacré tout le parfum à son maître et au mien, mon ange vous aimera comme il m'aime, et il vous prodiguera les mêmes faveurs qu'à moi.”

— Que dis-tu donc, Cœcilia ? Penses-tu me faire croire que l'Olympe met tous ses habitants à ta disposition, l'un pour te donner des gages de son spécial amour, l'autre de sa particulière protection ?

— Valérien, vous avez étudié les philosophes. Ne savez-vous pas que les plus grands d'entre eux, Sénèque, Aristote et Socrate enseignent formellement qu'un esprit céleste est député vers chacun d'entre les humains ? Qu'y a-t-il donc d'incroyable alors que mon adorable maître, le roi des ci-ux, permette à mes yeux mortels de contempler l'être immortel qu'il a préposé à ma garde ?

II

Elle dit ; et le ton de ses paroles, hardi d'abord, terrible ensuite, et enfin tendre et doux, pénétra par toutes les entrées jusqu'au fond de l'âme de Valérien. Une déclaration si imprévue, un secret si surprenant, une hardiesse si ferme, une affection qui paraissait si pure, tout cet en-

semble de circonstances extraordinaires était bien fait pour livrer un rude assaut à ce fier caractère.

Le jeune patricien était troublé, épouventé, attendri.

Poussé à bout dans ses derniers retranchements, et déjà à moitié vaincu par la grâce intérieure, dont chaque parole de Cœcilia était l'instrument, Valérien ne sait que répondre :

— O ma chère Cœcilia, s'écria-t-il, si tu veux que je croie à toutes tes belles et ravissantes paroles, fais-moi voir cet ange. Lorsque je l'aurai reconnu pour l'ange du grand maître que tu adores, je ferai ce que tu me diras. Mais, si cet ange n'est pas un habitant des cieux, si tu te sers de lui comme d'une illusion grossière, afin de voiler les reproches d'une conscience coupable, je t'en avertis : sache bien que j'aurai ma vengeance. Le moment de colère se lèvera pour moi, et l'épée que je porte saura bien sortir du fourreau, pour me rendre la justice qui m'est due et que j'attends !

En proférant ces dernières paroles, Valérien portait conclusivement la main sur la garde d'or de son épée. Son regard, de calme et d'abattu, était devenu foudroyant. Le fougueux patricien avait même reculé de plusieurs pas, par un soubresaut instinctif, vers la porte du *ubiculum*.

Cœcilia, elle, restait impassible devant cette explosion soudaine de l'ardente nature de son interlocuteur. D'un geste plein de grandeur, elle fait signe à celui-ci de se rapprocher :

— Valérien, reprend-elle avec un ton d'ineffable assurance, il m'arrive, des régions supérieures où habite mon divin Maître, une certitude que je veux de suite vous faire patger. Je vous le promets de sa part, car je viens d'obtenir pour vous cette insigne faveur. Puisque vous le désirez, votre œil mortel pourra contempler l'ange qui veille à ma garde, mais à une condition !

— Laquelle ? réplique vivement Valérien !

— C'est de suivre mes conseils, de renoncer au mensonge et d'embrasser la vérité.

— Quel est ce mensonge ? et quelle est cette vérité ?

— Le mensonge, c'est le culte des faux dieux ; la vérité, c'est le culte et l'amour du Dieu des Chrétiens.

— Chrétien ! reprend Valérien tout interdit, une telle proposition. Tu voudrais que je me fisse chrétien ? Oh ! non Cœcilia ! jamais tu ne parviendras à me faire accepter une condition pareille. Voudrais-tu donc faire, du plus grand jour de ma vie, je jour le plus coupable ? Me faudrait-il, au moment où je rattache l'avenir de mon nom au passé glorieux de mes ancêtres, briser les liens sacrés qui m'enchaînent à eux ? Oh ! si j'étais assez téméraire pour renier les dieux qu'ils ont adorés et auxquels ils ont élevé de si beaux temples dans Rome, leurs âmes n'en seraient-elles pas contristées jusque dans le séjour du bonheur ? Leurs cendres elles-mêmes ne se soulevaient-elles pas d'indignation, au fond de leurs urnes funéraires, pour crier contre moi : honte, malediction et vengeance !

— Pourquoi donc, noble seigneur, le nom de chrétien serait-il pour le vôtre une tache et une honte ? Quant à moi, je l'estime tant, que je le préfère à tous les titres dont se pare la vanité des hommes. Si je suis fière d'être de la famille des Cœcilius, je le suis encore bien plus d'être de la famille des Chrétiens !

— Quoi, Cœcilia ! Quel mystère tu me révéles ! Toi chrétienne ! Toi, que j'estime la plus vertueuse des matrones romaines, te voilà du nombre des bannis de la société, de la race si méprisée des sectateurs du Christ ! Quand il faudrait que tu sois à mes côtés, afin d'être l'honneur et la joie de mon existence, tu passerais la tienne dans des souterrains, pour t'adonner aux épouvantables mystères de cette secte maudite des dieux et des hommes !

— Valérien, reprend la vierge avec l'accent d'une profonde tristesse, vous avez étudié la sagesse dans les livres antiques. Je suis étonnée qu'un esprit droit comme le vôtre se soit fié, afin de se former un juste jugement des personnes et des choses, à toutes sortes de calomnies. Non, la religion chrétienne n'est, en aucune façon, coupable des inventions abominables et absurdes qu'on lui prête. Elle ne nous donne pas à adorer comme la vôtre, des êtres imaginaires ou des morceaux inanimés de bois, de pierre et de marbre que l'on trouve, quand on veut dans le tronc de nos arbres ou dans les fouilles de nos carrières. Ce qu'elle présente à nos adorations, c'est le Dieu vivant et véritable qui règne dans les cieux,

qui a tout créé, qui conserve tout, et qui, tôt ou tard, ramène tout à lui, à peu près comme on voit l'Océan ramener dans son sein les vapeurs qui en étaient sorties sur les rayons du soleil.

— Ta doctrine est belle, Cœcilia, mais tu te trompes dans la pratique. Moi aussi j'adore en esprit le Dieu vivant et véritable : je sais que c'est lui, et non ces viles idoles, qui se joue dans le gouvernement de l'univers. Je laisse le vulgaire l'appeler du nom qu'il lui plaît, Jupiter, Neptune, Junon, ou tout autre. Mais je sais aussi que la religion du Christ n'est pas la religion du Maître du ciel et de la terre, c'est la religion d'un imposteur, que l'on a fait mourir en Judée de la mort des plus grands scélérats. Tu ignores certainement ce que cette secte et son auteur recèlent de détestable et de ridicule. Voilà ce qui m'explique comment tu as pu leur donner ton noble nom à inscrire dans leurs fastes d'ignominie. Cependant, tu me parais trop pure, pour que je puisse te soupçonner de leur avoir également livré ton cœur.

— Non seulement, Valérien, j'ai apporté au Christ, mon époux, l'honneur de mon nom et l'amour de mon cœur, mais j'espère bien lui consacrer un jour tout le sang de mes veines.

— Allons, Cœcilia, je te crois de bonne foi ; je reconnais là le dévouement sans borne dont ta grande âme est capable pour la cause qu'elle embrasse. Mais laisse-moi t'éclairer ; et, lorsque tu m'auras entendu, tu sauras ce qu'il faut penser et faire de cette religion maudite du Crucifié galiléen.

### III

Comme la conversation menaçait de se prolonger encore longtemps, les deux époux prirent place, l'un en face de l'autre, sur des sièges recouverts de velours cramoisi et frangés d'or.

Cœcilia ne pouvait qu'accepter avec le plus grand empressement l'occasion, qui s'offrait favorablement à elle, de transporter la lutte sur le terrain des doctrines religieuses. En laissant Valérien se faire l'écho de toutes les absurdités que le paganisme débitait contre la religion chrétienne et son divin auteur, elle se flattait de l'espérance de réduire à néant ces allégations mensongères.

Valérien parlait avec une véhémence

convaincue ; Cœcilia écoutait avec une sérénité qui montrait à son interlocuteur qu'elle était bien au-dessus de la région des ombres.

Parfois cependant, en face de ce tissu de mensonges fantastiques, que Valérien déployait complaisamment devant elle, la vierge frémissait d'une sainte indignation au-dedans d'elle-même. Mais elle en contenait soigneusement l'explosion, qui aurait peut-être compromis la victoire en envenimant sans profit la lutte. Il lui fallait suivre pas à pas Valérien à travers les mille sentiers obscurs de l'erreur, afin de pouvoir le conduire ensuite à son tour, parmi les voies lumineuses de la vérité.

Sur un signe de son épouse, Valérien commença donc, en ces termes, son réquisitoire contre la religion du Christ :

— Voici ce que j'ai appris sur le fondateur de cette religion dans les livres et dans le commerce des Juifs, ses compatriotes. (1) Joseph Pandera, de Bethléem, bourg de la Galilée, revenait un jour très-fatigué de la chasse. Chemin faisant, il fait la rencontre de son frère Jochanam, que Diane la Chasseresse n'avait pas autant favorisé que lui. Jochanam poussé par l'envie de plaire à son père Esaü, auquel il avait promis le produit de sa journée, proposa à Joseph de lui acheter sa chasse, à la condition que lui-même céderait à son frère son droit d'aînesse et la main d'une coiffeuse sa parente, à laquelle il était déjà fiancé. Joseph accepta. L'échange fut fait, et Joseph devint l'époux de Mirjam ou Marie.

« Celle-ci devint bientôt mère de Jéhoscua ou Jésus.

« Ce Jéhoscua manifesta, dès l'âge le plus tendre, de grandes dispositions pour les sciences et les lettres. Elevé par le docteur de la loi, Elcanam, il devint bientôt très-habile dans l'art de la parole et de la magie. On prétend même que, jeune encore, il était doué d'une force semblable à celle de notre Hercule, et qu'il tua avec une seule mâchoire d'âne une bande de brigands, qui étaient venus assiéger la maison paternelle.

(A suivre.)

(1) Telles étaient à peu près, en effet, d'après le Talmud de Babylone et autres documents sur cette époque, les traditions, moitié juives et moitié païennes, touchant le divin auteur du Christianisme.



## The Acadian Scientist.

(Publié en langue anglaise.)

Revue mensuelle consacrée aux intérêts des Instituteurs et des Naturalistes. Leçons sur l'histoire naturelle. Leçons de choses choisies avec soin, suggestions et instructions sur la manière de collectionner et de conserver les spécimens d'histoire naturelle et sur leur arrangement méthodique et raisonné. Chaque numéro contient une chronique scientifique. C'est une publication indispensable aux Instituteurs.

**ABONNEMENT** .. . . . 50 Centins par année.

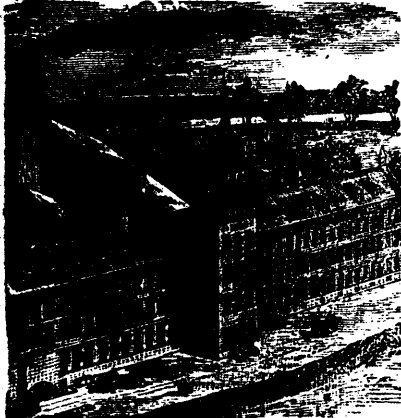
Envoyez 20 cts pour un abonnement d'essai pour six mois.

Numéro spécimen envoyé gratis.

ADRESSEZ :

ACADIAN SCIENTIST,  
Wolfville, N. S.

## LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

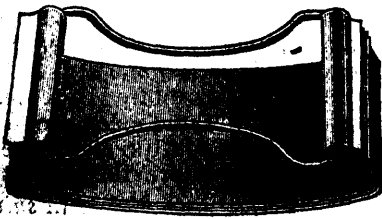
A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14

CHEZ

J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

## BUVARD ELASTIQUE DE COUGLIN



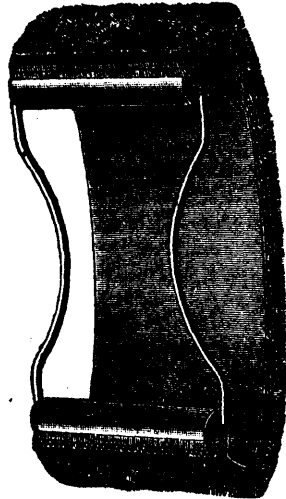
Breveté le 21 Novembre 1882.

Le plus élégant, le plus commode, le plus simple, le plus durable.

Le Buvard peut se changer en un instant.

Prix : Modèle en Cuivre-Nickelé - 50 Cts.

## Brosse pour Tableaux Noirs de Coughlin.



Patented Nov. 21, 1882.

Fabriquée de la même manière que le Buvard Elastic, cette brosse offre l'avantage d'une grande commodité, d'une véritable économie et d'une durabilité sans pareille.

Le tapis qui la recouvre peut se changer sans nécessiter de dépense. Toutes les commissions scolaires importantes des Etats-Unis l'ont adoptée à l'exclusion de toute autre.

Prix : Modèle en Cuivre . . . 30 Cts.

Dépot à la librairie,

J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14, rue Saint-Vincent,  
Montréal.

## PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. \$3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 231 Broadway, New York.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Editeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable à l'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations détachées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.